

LA SEMAINE AFRICaine



lasemaineafricaine.info

N° 4305 du Vendredi 24 Octobre 2025 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

«La protection des citoyens est le premier devoir de l'État»

Le président du Sénat Pierre Ngolo appelle le Gouvernement à veiller
au respect des lois et règlements de la République
(P.3)



INSALUBRITE



Brazzaville sous des monceaux d'immondices

Malgré la signature d'un contrat de collecte des déchets solides avec la société turque Albayrak Waste Management, qui a remplacé AVERDA, la situation reste inchangée.

(P.4)

54^e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Message des évêques



Les évêques
posant avec
l'ambassadrice
du Venezuela
au Congo

(P.8-9)

EDITORIAL

Madagascar

CANAL+

30 JOURS D'EXPERIENCE AUGMENTEE



ACCESS → EVASION

5 500 FCFA AU LIEU DE 11 000 FCFA

PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE
2 000 EN+
POUR 2 000 FCFA TTC*

*Offre valable du 24 au 31 Octobre 2025 pour les abonnements ACTIF.
Inscription à notre formule Superiore. Formule Access + CANAL+ Sport 24h/24h.
Abonnement illimité de 30 jours à la formule d'EVASION. Offre valable 1 fois dans les 14 premiers mois.

92.92
CANAL+ CONGO

ANONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné,
en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel
Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYS-
TERE TCHICAYA,

Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du vingt-trois septembre deux mille vingt-cinq, répertorié au numéro 1072/AGE 007/2025, enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le six octobre de la même année, Folio 182/8 numéro 2338;

L'associé de la société COMET CONGO Sarlu, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 francs CFA, dont le siège est à Pointe-Noire, quartier Vindoulou, vers la Gendarmerie.

Réunis en Assemblée générale extraordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, décident, de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Singh SHIKHER, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-Ville, de nationalité indienne, né à Amroha, Uttar Pradesh, le quinze août mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit comme nouveau gérant de la Société COMET CONGO Sarlu pour une durée indéterminée.

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2025-B13-00100.

Pour avis,
Le Notaire.

SUTTER & PEARCE-LAWAYS

Siège social sis Avenue Charles de Gaulle,
Tour Mayombe,

Entrée 'B', 8^e étage, Appartement A-27, Centre-Ville, B.P.: 44 66
Pointe-Noire, République du Congo

KLN PROJECT LOGISTICS

Société à responsabilité limitée, de droit de Congolais.
Siège social: Pointe-Noire, Centre-Ville, 57, Avenue Kouanga MAKOSSO, Zone portuaire, arr.1 Lumumba, Pointe-Noire, République du Congo

ANONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'associée unique de la Société KERRY PROJECT LOGISTICS (Italie) S.p. A du 13 Juin 2025, il a été décidé du changement de dénomination sociale de sa filiale en République du Congo, anciennement dénommée «KERRY PROJECT LOGISTICS CONGO», en KLN PROJECT LOGISTICS, et de la mise à jour de tous les documents de ladite filiale.
Dépôt légal: au Greffe du tribunal de Pointe-Noire, sous le Numéro CG-PNR-01-

2025-M-06135 du 01/07/2025.
Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2013-B13-01300, du 26 novembre 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Septembre 2025.

Pour insertion,

CABINET SUTTER & PEARCE-LAWAYS

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

ANONCE LEGALE

A, suivant acte authentique reçu le sept mars deux mil vingt-cinq, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée pluriper-sonnelle;

Dénomination: EXODUS TRANSPORT & LOGIS-TIQUE Sarl;

Objet: Logistique et Transport, Transit, Douane, Import-Export, Représentation des entreprises, Collecte, Transports et traitement des sludges et des déchets pétroliers contenant des NORM, Consignation maritime, Avitaillement des navires-bunkering, Catering ;

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000);

Siège: Pointe-Noire, Centre-Ville, Avenue Jacques OPANGAULT, Immeuble La Grâce, en face du Lycée Poaty Bernard, 05 203 75 13, REPUBLIQUE DU CONGO;

Gérance: La société est administrée par Madame Nathalie Edwige BAMBA, demeurant à Pointe-Noire. De nationalité gabonaise.

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2025-B12-00081.

Pour avis,
Le Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«KOSTRAF CONGO» SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social: Un Million (1 000 000) Francs CFA
Siège social: Centre-ville, derrière l'immeuble CFCO, BP: 5696

POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2025.B12-00110

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 03 juin 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 18 juin 2025, sous folio 112/19, n°4741, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET:

La société a pour objet:

- Négoce international;
- Import / Export;
- Agro-industrie;
- Prestation des services On/Offshore;
- Distribution Oil and Gas;
- Transport brut;
- Recherche et Exploitation Minière;
- Représentation Médicale;
- Distribution Médicale et Fabrication des molécules.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

DÉNOMINATION: «KOSTRAF CONGO» SARL

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Centre-ville, derrière l'immeuble CFCO, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE:

Monsieur Guy Patrick DEMBE est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG.PNR-01-2025.B12-00110

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 juillet 2025

Fait à Brazzaville le 10 octobre 2025

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Isidore Mvouba a salué l'action de la DGSP

La dixième session ordinaire budgétaire de la quinzième législature de l'Assemblée nationale, ainsi que la septième du Sénat, a débuté le 15 octobre 2025. Ces sessions ont été présidées par Isidore Mvouba, président de la chambre basse, et Pierre Ngolo, président de la chambre haute. L'ordre du jour comprend douze affaires pour chacune des deux chambres, notamment le projet de loi de finances pour l'exercice 2026.

La session budgétaire s'ouvre dans un contexte de deuil, marqué par la perte d'André Georges Mouyabi, ancien président de l'Assemblée nationale de 1966 à 1968 et ancien ministre, décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il a été inhumé à Abala.

Isidore Mvouba a rendu hommage aux cinq Casques bleus congolais morts en mission de paix en République Centrafricaine. «Devant une telle tragédie, nos coeurs sont lourds de chagrin», a-t-il déclaré, observant une minute de silence en leur mémoire, soulignant que leur œuvre restera gravée dans l'histoire de ce pays.

Concernant la loi de finances 2026, le président de l'Assemblée nationale a exhorté les députés à faire preuve de rigueur et de discipline. «Dans l'examen et l'adoption de ce projet, l'Assemblée nationale doit faire preuve d'ingéniosité pour aider le Gouvernement à mobiliser des ressources, digitaliser les procédures financières et poursuivre les réformes, sans hésitation ni retard. Dans ce



Isidore Mvouba

leur efforts pour éradiquer la violence urbaine et rétablir la paix dans nos villes», a-t-il ajouté.

Isidore Mvouba s'est réjoui de la rentrée scolaire sur l'ensemble du territoire national, ce qui témoigne, selon lui, de la résilience des institutions et de la détermination du Gouvernement à assurer la continuité du service public. Il a remercié la communauté éducative pour cet effort collectif, les incitant à faire preuve de clairvoyance et de patriotisme pour ne pas céder aux provocations.

Il a également exprimé sa gratitude envers les partenaires au développement, tels que le FMI, la BAD et la Banque Mondiale, pour leur soutien dans l'amélioration des infrastructures de transport de l'énergie électrique entre Pointe-Noire et Brazzaville.

Isidore Mvouba a souhaité que cette dixième session budgétaire soit riche en initiatives constructives et positives, dans un esprit de dialogue, de responsabilité partagée et de progrès collectif.

«La protection des citoyens est le premier devoir de l'État»

Pierre Ngolo, du côté des sénateurs, a déclaré que la session budgétaire représente une responsabilité majeure, «un moment clé de notre vie démocratique, une étape décisive pour définir des priorités en accord avec le contexte actuel».

Le président du Sénat a souligné l'importance de la rigueur et du sérieux dans le traitement des dossiers. Il a insisté sur le fait que la discipline doit être la règle pour tous. «Aucune place ne devrait être laissée à la complaisance et aux antivaleurs».

Concernant la paix, Pierre Ngolo a critiqué certains Congolais qui ne reconnaissent pas l'engagement du Président de la République en faveur de la paix. «La paix demeure le credo de Denis Sassou-Nguesso», a-t-il affirmé. Il a exprimé son inquiétude face aux actes de banditisme qui se produisent dans certains quartiers. «Des groupes de jeunes, souvent issus de l'enfance, que l'on désigne tristement sous les termes de «Bébés noirs» ou «Kulunas», se livrent à des actes de barbarie, de pillage, d'attaques à la machette, d'intimidations collectives et d'assassinats. Ils sèment la peur là où la vie devrait fleurir, imposant la loi du plus fort là où la rigueur de



Pierre Ngolo

la République devrait prévaloir», s'est-il indigné.

Pour lui, ce phénomène, choquant et inacceptable, ne peut être ni banalisé ni relativisé, car il ne se limite pas à un simple problème de sécurité. «Il révèle un effondrement plus profond : celui du lien social et de l'autorité éducative. Cela appelle une réponse globale, immédiate et durable», a déclaré le président du Sénat.

Pierre Ngolo considère que la protection des citoyens est le premier devoir de l'État. Il a salué les efforts de la DGSP, sans la nommer, qui visent à rétablir l'ordre et la tranquillité des populations. Le président du Sénat a demandé au Gouvernement de prendre

les mesures nécessaires pour pérenniser le travail de sécurité en veillant au respect des lois et règlements de la République.

Il a également évoqué l'élection présidentielle de mars 2026, qui doit se dérouler dans un climat de paix. «Malheureusement, certaines déclarations d'acteurs politiques sur les réseaux sociaux et d'autres canaux ne rassurent pas sur la volonté de tous à faire de cette élection un moment de renforcement de

la démocratie et de la paix. La conquête de l'opinion et la mobilisation de l'électeur ne se font pas par l'injure, la calomnie ou l'intimidation. Elles s'établissent grâce à un argumentaire sain et à la présentation d'un projet crédible et défendable».

Pierre Ngolo a exhorté les Congolais à s'inscrire sur les listes électorales pour exercer leurs droits civiques.

Cyr Armel YABBAT-NGO

TRANSPORTS TERRESTRES

«L'activité des taxi-motos n'est ni arrêtée, ni suspendue»

Le directeur général du transport terrestre, Mopaya Atali, a tenu une conférence de presse le 14 octobre 2025 pour expliquer les réformes mises en place par Mme Olga Ingrid Ebouka Babackas, ministre des Transports.

Il a informé les usagers de la route, en particulier les conducteurs et propriétaires de motocycles utilisés à des fins commerciales, de l'introduction de nouveaux modèles de cartes grises et d'une plaque d'immatriculation spécifique destinée aux motocycles pour le transport public de per-



sonnes et de marchandises. Mopaya Atali, dont la mission est de superviser l'application

Editorial

Madagascar

C'est la plus grande île d'Afrique. Elle est discrète, mais se réveille de temps en temps dans de grandes convulsions qui finissent généralement par un changement de régime. Au cours de ces quinze dernières années, le pays a changé de maître trois fois. La troisième fois, le week-end dernier, Madagascar est passé aux mains d'un officier de l'armée, naguère frondeur reconnu avant de rentrer dans les rangs. Et, l'air de ne pas en vouloir, de décider que son prédécesseur civil qui était en poste, Andry Rajoelina, ne faisait plus l'affaire.

Il a affirmé ne vouloir respecter que la volonté de la jeunesse, la fameuse GENZ qui, au départ ne réclamait que «de l'eau et de l'électricité» ! Les choses sont allées vite dans un pays littéralement chauffé à blanc et qui s'est rallié d'autant plus vite aux slogans montant de la rue : de l'eau dans les robinets, du courant dans les maisons. Rien que ça. Puis le colonel «qui ne voulait pas du pouvoir», a nommé son Premier ministre et prononcé son serment de «président de la Refondation malgache». Jusqu'ici, rien que du très classique décrit au manuel des coups d'Etat en Afrique. Il nous reste à voir le reste.

A quel moment et de quelle manière va-t-il s'attaquer au double défi du courant et de l'eau? Comment va-t-il intégrer dans sa stratégie de pouvoir cette jeunesse rebelle qui déjà se montre boudeuse devant la personne du premier ministre nommé sans elle? Quid des défis du développement de Madagascar. La grande île a-t-elle rallié la voie de la démocratie sans effusion de sang (à la mode gabonaise) ou bien seulement préparé le terrain à l'installation des militaires au pouvoir? Les premiers signes donnent comme des signes de déjà-vu : avec un refus de s'identifier comme pays putschiste et une propension à exhiber son bilan de non-versement du sang comme clé d'entrée et de maintien dans le concert des Nations.

Albert S. MIANZOUKOUTA

de ces réformes, a précisé qu'elles incluent l'instauration du règlement relatif à l'activité de transport public par motocycle, qu'il s'agisse de deux ou de quatre roues. Ces mesures visent à renforcer le cadre réglementaire de ce secteur, à faciliter l'identification rapide et sécurisée des motocycles affectés aux transports publics, à améliorer la traçabilité des véhicules, et à lutter contre les activités informelles ou illégales. «L'objectif est de professionnaliser et de sécuriser l'activité de taxi-moto», a-t-il déclaré.

Il a encouragé les usagers à se rapprocher des directions départementales des transports terrestres pour obtenir plus d'informations et mettre à jour leurs dossiers administratifs. «L'activité de transport de personnes et de marchandises est régie par un décret. L'activité des taxi-motos est officielle. Elle n'est ni arrêtée ni suspendue. La procédure pour obtenir une plaque d'immatriculation débute par l'établissement d'une carte grise», a-t-il précisé, ajoutant que le dossier doit inclure la facture d'achat de la moto, une pièce d'identité et un permis de conduire de catégorie A.

Pour lui, «l'exploitation de cette profession est strictement réservée aux groupements d'intérêt économique détenteurs d'un agrément délivré par le ministre des Transports. Le but est de sauver des vies et d'instaurer l'ordre dans un secteur jusqu'alors marqué par l'anarchie».

«Toute personne morale détenant un agrément ou souhaitant en obtenir un doit se rapprocher des services de la direction générale des transports terrestres au plus tard le 30 octobre 2025, afin de mettre son dossier en conformité».

Concernant les permis de conduire, il a indiqué que les épreuves auront lieu en décembre 2025, sur l'ensemble du territoire national. «Seuls les dossiers soumis par des établissements agréés, tels que les auto-écoles et moto-écoles, seront acceptés», a-t-il précisé.

Mopaya Atali a également invité toute personne intéressée à s'inscrire à une formation auprès d'un établissement d'enseignement à la conduite, qu'il s'agisse de moto-écoles, d'auto-écoles ou de centres de formation reconnus par la direction générale des transports terrestres.

En ce qui concerne les centres non agréés ayant des candidats, le directeur a répondu: «Ils devront inscrire leurs candidats dans des centres agréés», en précisant que la DGTT ne peut plus présenter de candidats libres.

Le DGTT a annoncé les nouvelles plaques d'immatriculation pour les motocycles: «Voici le récépissé. Une fois que vous avez terminé de vous enregistrer pour votre carte grise, vous recevez un récépissé contenant le numéro-TAXI 001, la lettre et le numéro du département», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

INSALUBRITE

Brazzaville sous des monceaux d'immondices

Le Gouvernement fait face à une série de défis en matière de gestion des déchets dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Malgré la signature d'un contrat de collecte des déchets solides le 23 avril 2025 avec la société turque Albayrak Waste Management, qui a remplacé AVERDA, la situation reste préoccupante.

Ce contrat, d'une durée de cinq ans, couvre la pré-collecte des déchets, le transport et le désen-gorgement des caniveaux. Cependant, l'élan d'appropriation observé dans la capitale semble perdre son souffle. Résultat: chasser le naturel, il revient au galop!. Brazzaville présente l'image désolante, des tas d'immon-dices visibles le long des rues, des avenues, devant les marchés et dans les es-paces publics. Ces déchets attirent des rongeurs et des insectes vecteurs de maladies comme le paludisme et la fièvre typhoïde, compro-mettant ainsi la qualité de vie des habitants et posant de sérieux défis en matière d'hygiène publique et d'environnement.

Les déchets qui jonchent les rues obstruent les voies et les caniveaux, augmen-tant le risque d'inondations. Automobilistes et piétons peinent à circuler sur des chaussées rétrécies par ces amas de déchets, accen-



En face du CHU-B, un spectacle désolant, la saleté côtoie la maladie



En diagonale du Stade Alphonse Massamba-Débat, non loin du PSP de Diata

suivie de travaux d'intérêt général», a déclaré le mi-nistre.

La société Albayrak ne semble pas encore ré-pandre aux attentes, pei-nant à gérer les besoins d'une population en crois-sance et d'une production accrue de déchets dans une ville en expansion rap-ide. Les bacs à ordures débordent, mais les usa-gers continuent d'y dé-verser leurs déchets. Les conséquences de cette si-tuation sont graves, nota-mment avec la prolifération de rats, cafards, mouches et moustiques, qui sont sources de diverses malades.

Une récompense avait même été promise à ceux qui filmaient les contrevenants, mais cela s'appa-rent à prêcher dans le dé-sert, malgré l'annonce de la création d'une brigade de surveillance pour sanc-tionner les inciviques. L'implication des chefs de quartier et de la police a été sollicitée. «Désormais, quiconque sera surpris en train de jeter des ordures à un endroit non autorisé devra être conduit au com-missariat pour une leçon d'hygiène et de morale,

Cyr Armel YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CRS renforce la santé communautaire dans le Niari avec un appui logistique important

Le 15 octobre 2025, à Dolisie, dans le département du Niari, Catholic Relief Services (CRS) a procédé à la remise officielle de 33 motos avec accessoires et documentation administrative à la Direction Départementale des Soins et Services de Santé (DDSSSa). Cette dotation, réalisée au nom du Représentant Résident de CRS, Dr Alemayehu Gebremariam, a été remise par Mme Gladys Muhire, Directrice des projets Fonds mondial à CRS, en présence de Madame le Préfet du Niari, soulignant l'engagement fort des autorités locales en faveur de l'amélioration du système de santé.



La Directrice des projets Fonds mondial à CRS remettant officiellement les contacts et documents administratifs des 33 motos à Mme le Préfet du Niari.

Ce don s'inscrit dans le cadre de la subvention C19RM du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme, un mécanisme initialement dédié à la riposte contre la COVID-19, aujourd'hui réorienté vers le renforcement durable du système de santé. La do-tation fait partie d'un lot global

de 259 motos prévues pour être distribuées progressivement dans les formations sanitaires les plus enclavées du pays, dont la répartition a été définie en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population, à travers la Direction Générale des Soins et Services de Santé, en tenant compte des besoins prioritaires et des défis logistiques rencontrés sur le terrain.



L'objectif est clair, faciliter les déplacements des responsables des aires de santé vers les zones reculées, renforcer la supervision des relais communautaires, et garantir un meilleur accès aux soins pour toutes les communautés, même les plus isolées.



CRS réaffirme ainsi son engagement aux côtés du Gouvernement congolais à travers le Ministère de la Santé et de la Population, pour construire un système de santé robuste, inclusif et centré sur la population. Parce que chaque Congolais, où qu'il vive, mérite un accès digne et sûr à des soins de qualité.

ELECTION PRESIDENTIELLE

Aurélien Brilliant Miamissa, candidat

Président du parti Jeunesse Unie pour la République (JUR), Aurélien Brilliant Miamissa a officiellement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2026. C'était lors d'une conférence de presse tenue le samedi 18 octobre 2025 dans un hôtel de Brazzaville. Dans sa déclaration, il a critiqué le pouvoir en place et promis de mettre fin au règne du PCT.

L'annonce de sa candidature a été une surprise. En tant que président de la JUR, Aurélien Brilliant Miamissa a décidé de prendre des initiatives audacieuses. Conscient de la fracture que le Gouvernement impose,



Aurélien Brilliant Miamissa

selon lui, à la population, la JUR s'engage à assumer ses responsabilités. «Nous

avons décidé de reprendre le combat, sans laisser le champ libre à quiconque. L'année 2026 sera une surprise pour le PCT. Il est temps que les Congolais reprennent leur destin en main. Ce ne sera pas un cadeau pour le PCT, ni pour le système en place», a-t-il déclaré.

Face aux dérives actuelles du pouvoir, Aurélien Brilliant Miamissa considère sa candidature comme inévitable. «Nous pensons qu'il est temps de refermer le boulevard ouvert par le PCT», a-t-il affirmé.

Ancien commissaire de la CNEI, il a souligné sa connaissance des rouages de l'organisation électorale dans le pays. «Il reste encore beaucoup à faire en matière

d'élections: un fichier électoral verrouillé, une commission électorale homogène, tout est mis en œuvre pour décourager les Congolais et laisser le PCT seul à l'élection».

Concernant la répression de la DGSP contre les «Bébés noirs» et les «Kulunas», il a indiqué que les intimidations orchestrées par le système, telles que la chasse aux délinquants et les destructions de maisons et de véhicules, semblent être un avertissement pour la classe politique congolaise. «Nous savons aujourd'hui que la véritable source du séisme politique n'est pas les opposants, mais le peuple. Aucune armée au monde n'a jamais vaincu un peuple. C'est pourquoi nous nous rangeons derrière le peuple tant qu'il est temps d'arrêter ce système», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MAISON RUSSE

Une exposition sur l'évolution de la coopération entre le Congo et les Nations-Unies

Le 15 octobre 2025, la Maison russe a accueilli un vernissage photographique célébrant le 80^e anniversaire des Nations-Unies. Sous le patronage de Mme Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, cet événement s'inscrit dans une dynamique de mémoire, de dialogue et d'engagement envers les idéaux de l'ONU. Il a réuni le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, ainsi que Mme Agnès Kayitankore, coordonnatrice résidente par intérim du système des Nations-Unies, des ambassadeurs, et chefs de missions diplomatiques et Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe.

Cette commémoration se déroule dans un contexte international complexe, marqué par des remises en question du multilatéralisme, des crises humanitaires, climatiques et sociales persistantes, et des défis globaux nécessitant une action collective renforcée.

Face à ces enjeux, Mme Agnès Kayitankore a souligné le rôle des États dans la défense des principes fondamentaux de l'ONU. «C'est dans cette perspective que s'inscrit l'engagement du Congo, dont l'adhésion à l'ONU le 20 septembre 1960 a marqué le début d'un partenariat solide et durable basé sur le multilatéralisme», a-t-elle déclaré, rappelant que depuis cette date, le Congo a constamment réaffirmé son attachement aux valeurs universelles de paix, de coopération internationale et de solidarité.

Et d'ajouter: «Par ses prises de position au sein des instances onusiennes et son engagement dans les grandes causes mondiales, le Congo a toujours montré sa volonté de contribuer à un ordre international fondé sur le dialogue, le respect mutuel et la recherche de solutions concrètes».

L'exposition présente l'évolution de la coopération entre le Congo et les Nations-Unies à travers 27 tableaux, divisés en deux segments. Le premier segment, d'ordre historique, retrace les grandes étapes de l'adhésion du Congo à l'organisation et met en avant la constance de son engagement envers le multilatéralisme et la qualité de ses relations diplomatiques avec les Nations-Unies. Le second segment illustre l'impact concret des interventions du système des Nations-Unies, en partenariat avec le Gouvernement, sur la vie quotidienne des populations. Il met en lumière les progrès réalisés, notamment en faveur des femmes, des filles et



Coupure du ruban symbolique



L'abbé Fulbert Youlou officialise l'adhésion du Congo à l'ONU, le 20 septembre 1960

des enfants, grâce à des actions coordonnées et ciblées. «Cette exposition représente non seulement un témoignage visuel de notre histoire commune, mais aussi une invitation à réfléchir sur les transformations nécessaires de notre édifice collectif pour le rendre plus inclusif, efficace et résilient face aux défis du siècle», a déclaré Mme Agnès Kayitankore.

Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova s'est réjouie de cette exposition, qui célèbre les différents moments de la coopération entre les Nations-Unies et le Congo.

«Les images qui nous entourent racontent chacune des histoires spécifiques de ce cheminement, et chaque photographie constitue un fragment de réalité préservé pour toujours», a-t-elle indiqué.

Pour la ministre, cette exposition n'est pas seulement un hom-

mage au passé; elle est aussi une respiration du présent et une promesse d'avenir. «Elle nous invite à évaluer le chemin parcouru tout en imaginant de nouveaux horizons pour cette coopération, notamment dans les domaines de la création artistique, du patrimoine, de l'éducation et de l'innovation culturelle», a expli-

Cyr Armel YABBAT-NGO

DISPARITION

Hommage au cinquième Casque bleu congolais tombé en Centrafrique

Le maréchal des logis chef Serge Divin Miyokidi Bazola, âgé de 29 ans, était le cinquième de la tragédie des Casques bleus congolais dans la rivière Obela Mpoko, dans la préfecture de Mpoko, en Centrafrique, le 16 septembre 2025, où il se trouvait en mission commandée, dans le cadre de l'Unité de police constituée (U.P.C.) n° 11 de la MINUSCA. Son corps qui était jusque-là recherché, a finalement été retrouvé et rapatrié à Brazzaville, le 15 octobre 2025.

Comme ses quatre frères d'armes morts également dans cet accident, un hommage lui a été rendu par la Force publique à la place d'armes de la Région de gendarmerie de Brazzaville. C'était en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, d'Henri Zoniaba Ayimesson,



Le ministre Mboulou déposant la gerbe de fleurs, (en médaillon le disparu)

président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, des membres du Commandement de la Force publique, des camarades de la promotion, ainsi que des membres de la famille du disparu.

Dans l'oraison funèbre, le colonel-major Bède Florentin Mbika, directeur de l'organisation et de l'emploi de la gendarmerie nationale, a souligné: «Après avoir ici même sur cette place, rendu hommage à

COUP D'OEIL EN BIAIS

Opération DGSP : la pression des activistes des droits de l'homme demeure

La DGSP a reçu le soutien des deux chambres du Parlement, qui ont salué son opération de traque des bandits armés. Mais le président du Sénat et son collègue de l'Assemblée nationale sont loin d'avoir fait baisser la pression des organisations des droits de l'homme. Au cours d'une rencontre avec les membres de la Commission des affaires juridiques et administratives du sénat, vendredi 17 octobre 2025, le CAD a exprimé sa «profonde indignation face à la banalisation de la violence d'Etat et face à l'indifférence institutionnelle observée face aux exécutions sommaires massives, à la destruction des habitations et à la détresse des familles sans abri», lit-on dans le communiqué publié par cette organisation. Le CAD a également réitéré «la nécessité de voir les responsables de la DGSP et leurs éléments sur le terrain répondre de leurs actes devant la justice, conformément aux principes de l'Etat de droit et aux engagements internationaux du Congo en matière de droits humains».

Un jeune abattu en pleine rue à Mfilou-Ngamaba

La DGSP continue d'appliquer la fermeté dans sa mission, même si elle porte un petit coup dur à l'image du gouvernement. Lundi 20 octobre 2025, une femme a vu sur le chemin de l'école de ses enfants le corps d'un présumé bébé-noir abandonné dans la rue, dans le secteur dit Avenue à Etage, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Des témoins affirment que l'infortuné a été abattu par des éléments de la DGSP. Il avait tenté de prendre la fuite. Il a d'abord été atteint aux pieds. Puis il aurait été achevé. «Mon épouse tremblait de tous ses membres en faisant le récit», a témoigné, à son tour, le mari.

Auteurs des crimes économiques: traque demandée

La semaine passée, sur le plateau d'une télévision privée et d'un media en ligne, des journalistes participant à des débats sur l'opération de traque des bébés-noirs ont proposé aux autorités de s'attaquer également à la corruption. Pour ces journalistes et pour beaucoup de Congolais, le fléau majeur n'est ni la pauvreté, ni l'absence de liberté, ni les difficultés d'accès aux services de base -eau, électricité, santé, éducation, mais la corruption. Ils en font la source principale de tous les maux.

Des aliments périssés envahissent les étalages à Mikalou

Au marché de Mikalou dit "Tembé na Mbanda", à Talangaï dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, certains tenants des chambres frigorifiques proposent des produits surgelés alors même qu'ils sont périssés. Même constat chez les vendeuses des poissons de mer et autres vivres, sans se soucier d'aucune conséquence sur la santé des clients. Des produits de consommation courante tels que la crème, la mayonnaise, les biscuits, le lait, les médicaments, les sucreries, l'huile, le Nescafé ou encore le chocolat, dont la date limite de consommation est dépassée, sont aussi visibles dans certains magasins et boutiques. Même chose pour des lingettes. Face à cette situation inquiétante, la naïveté des clients aidant, certains commerçants véreux n'hésitent pas à baisser les prix pour écouter rapidement leur marchandise. Une pratique qui présente des risques majeurs pour la santé publique. Les services de la répression de la fraude commerciale et de la concurrence devraient se dresser contre cette pratique et appeler les consommateurs à la vigilance.

ses quatre camarades; c'est tout naturellement que nous nous inclions ce jour devant sa mémoire», rappelant qu'il est militaire, c'est bien plus qu'un engagement qui se traduit par l'acceptation d'exigence forte: la disponibilité, la primauté absolue de l'exécution de la mission, l'acceptation du risque. «Etre militaire, c'est aussi cultiver un certain nombre de valeurs, dont la première réside dans la notion d'engagement au service de la nation», a-t-il relevé.

Né le 7 juillet 1996, Sage Divin Miyokidi Bazola intègre à 18 ans la gendarmerie nationale, après l'obtention de son baccalauréat D, en 2014. Membre de la 12^e promotion baptisée colonel Pascal Mouassi-posso Mackongui, il est à la fin de sa formation, affecté à l'Escadron de gendarmerie mobile de Dolisie où il passe cinq années avant d'être retenu au stage pour l'obtention du diplôme d'officier de police judiciaire en 2023.

A l'issue de ce stage, il est promu au grade de maréchal des logis chef et rejoint de nouveau son poste avant de passer avec brio la sélection des Nations unies qui lui ouvre les portes de l'Unité de police constituée n° 11. «Parti en Centrafrique pour voler au secours d'hommes et de femmes épis de paix et assoiffés de liberté, il revient couché là, dans ce cercueil: comme pour nous dire que la vie est éphémère et imprévisible», a conclu le colonel-major Bède Florentin Mbika.

Alain-Patrick MASSAMBA

COOPERATION

La langue italienne est outil d'échange et de développement

L'ambassade d'Italie au Congo a célébré vendredi 17 octobre 2025 la 25^e édition de la Semaine de la langue italienne dans le monde (SLIM) par un séminaire. L'objectif était de promouvoir davantage l'enseignement de la langue et de la culture italiennes au-delà des frontières. La cérémonie patronnée par Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo a eu pour cadre l'hôtel Hilton des Tours jumelles de Mpila, à Brazzaville. Elle a réuni la communauté italophone du Congo, et a rappelé l'utilité de la langue de Dante Alighieri devenue un véritable outil de rapprochement des civilisations.

C'est sur le thème: «L'italophonie. Une langue au-delà des frontières» au plan mondial et «L'italien au Congo: Langue d'opportunité, de culture et d'identité» que l'ambassade d'Italie au Congo a commémoré l'événement. Le séminaire s'est déroulé sous forme d'échange et de dialogue en présentiel et en ligne durant lequel ceux qui ont étudié et travaillé en Italie ont témoigné sur l'apport qu'ils ont reçu de la langue italienne et du pays lui-même. On a noté particulièrement les interventions de Raymond Siebetcheu, professeur à l'Université pour étrangers de Sienne en Italie; de Jérôme Koko, ingénieur, de l'architecte et ancien ministre de l'urbanisme Gaston Gapo, des deux enseignantes de l'école italienne Enrico Mattei du campus de Pointe-Noire, ou encore d'Albert Mianzokouta, directeur de La Semaine Africaine,

qui a passé 25 ans comme journaliste à Radio Vatican, de Michel Niama, économiste et ex-commissaire CEMAC, ancien directeur général de l'Economie, de l'abbé Gervais Protas Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (archidiocèse d'Owando), promoteur de l'Institut supérieur polytechnique Sainte Lucie d'Oyo (ISPSLO). Invité à ce séminaire, le professeur Alain Loussakoumounou, enseignant de linguistique à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville et maître de conférences CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), a souligné le bien-fondé de la langue italienne enseignée dans cette université depuis les années 2000. Son intervention avait pour titre: «L'italophonie vue dans une perspective de partenariat linguistique et culturel au Congo». Tous ont convenu que l'italien est une langue qui se répand, surtout au Congo, un des pays qui en Afrique



L'ambassadeur Enrico Nunziata patronnant le séminaire

a saisi l'intérêt de s'en approprier. La langue offre un espace fondamental à la jeunesse pour apprendre. Après le Cameroun, le Congo est considéré comme un laboratoire pour l'enseignement de cette langue caractérisée par son élégance et sa beauté. Il existe de nos jours, plusieurs centres d'apprentissage à Brazzaville et à Pointe-Noire, ville où exerce le groupe ENI Congo, filiale de la compagnie italienne spécialisée dans le pétrole et le gaz. Société autrefois connue sous le nom d'AGIP, qu'a dirigée le Congolais Jérôme Koko, qui a été également directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Les intervenants ont reconnu que l'enseignement de l'italien est un projet qui se développe merveilleu-

tement, et devient un outil d'investissement propice. Le Congo jouit d'une position stratégique, significative pour la diffusion de cette langue en Afrique et dans le monde. Ils ont réaffirmé, avec gratitude et fierté leur volonté de la promouvoir. L'italien est aussi un véhicule de communication, c'est ainsi que l'école Enrico Mattei à Pointe-Noire offre une opportunité pour l'interculturalité et le renforcement de la coopération. Fiers de la formation de qualité reçue en Italie, les italophones du Congo ont salué la proposition d'Enrico Nunziata, de lancer une plateforme de la communauté italophone en République du Congo. La SLIM est une initiative annuelle promue par le ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération

internationale, en collaboration avec l'Académie de la Crusca, mais aussi avec les universités et d'autres institutions culturelles italiennes, telles que les Comités Dante Alighieri. La Semaine de la langue italienne est un événement qui est célébré dans le monde entier en octobre sous le haut patronage du président de la République italienne. Elle représente l'un des moments les plus importants et les plus significatifs de l'année de l'engagement italien pour la promotion et la diffusion de la langue et de la culture italiennes dans le monde.

D'après le diplomate italien, la contribution de tous est précieuse pour réfléchir ensemble sur le potentiel

basée sur la croissance commune. Il a fait siens les propos du vice-Premier ministre italien et ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Antonio Tajani, à l'occasion du lancement de la XXVème SLIM, au Musée d'art contemporain MAXXI de Rome: «L'italien est la langue du dialogue et de l'avenir : un instrument vivant de coopération, d'innovation et de croissance. C'est un élément clé de la diplomatie de la croissance, un moyen d'allier culture et développement économique».

L'ambassadeur Nunziata a défini l'italophonie comme un véritable pont culturel et une opportunité de croissance personnelle,



La communauté italophone du Congo prospère

professionnelle et collective. Un groupe d'étudiants de langue italienne a également participé à cette journée.

Aristide Ghislain NGOUMA

DEMANDE DE PROPOSITIONS – Réf: UNDP-HQ-01931

Étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un Système d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) DJOUE II dans le cadre du Programme PISTA



Méthode de passation des Marchés: Demande de propositions (RFP)
Type de concurrence: Appel d'offres international ouvert
Bureau émetteur: Centre du PNUD à Rome pour l'Action Climatique et la Transition Energétique
Lieu du projet: Brazzaville, République du Congo

Le bureau BPPS du PNUD, Centre de Rome pour l'Action Climatique et la Transition Energétique, invite par la présente Demande de Propositions (RFP) les soumissionnaires à présenter leurs propositions pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un Système d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) DJOUE II dans le cadre du Programme PISTA.

Cette Demande de Propositions est gérée exclusivement via Quantum, le système de passation électronique du PNUD, et est publiée sur UNGM et sur le site Procurement Notice à travers les liens ci-dessous:

UNDP Procurement notice:
https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=39487

UNGM:
<https://www.ungm.org/Public/Notice/281397>

L'ensemble des instructions, clarifications et documents de l'Appel d'Offres peut être consulté et téléchargé directement via le système Quantum.

Pour toute demande d'information, veuillez contacter: ali.salam@undp.org

Le Bureau du PNUD en République du Congo remercie par avance les soumissionnaires pour l'intérêt porté à ses appels à concurrence.

BUREAU DU PNUD – BPPS, Centre de Rome pour l'action climatique et la transition énergétique

Date limite de soumission des propositions: 13 novembre 2025, à l'heure indiquée dans Quantum.

MAÎTRE GISCARD BAVOUZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«FERME-ÉCOLE D'ABO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège social 2, rue Mimbely, Nkombo, en face de la SNE, Djiri, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2017-B 12-00259.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFORMATION DE LA PERSONNE MORALE, MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE, NOMINATION D'UN CO-GERANT, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée «FERME-ÉCOLE D'ABO», en date à Brazzaville du trois novembre deux mil vingt-trois, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 09 novembre 2023, sous Folio 205/5, n°7736, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1- La cession de la totalité des parts sociales détenues par Messieurs LOKOKA Josselin Brice et LOKOKA Ghislain Figène;

2- La transformation de la personne morale en Société A Responsabilité unipersonnelle;

3- La modification de l'objet de ladite société en: les productions animale, piscicole, fruitière et légumière; l'industrie agroalimentaire; la formation et le perfectionnement des producteurs agricoles;

4- Le changement de dénomination sociale: la société «FERME-ÉCOLE D'ABO» devient «FERME ABO AGRITECH» en sigle «F2A»;

5- La nomination de Monsieur OKINGA EBOUNGOU Colbert en qualité de cogérant, pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

6- L'amendement des statuts et les pouvoirs donnés à Maître Giscard BAVOUZA-GUINOT pour l'accomplissement des formalités légales.

Dépot légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 octobre 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-D-01130;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 16 octobre 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-14288.

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2025

Pour avis

Maître Giscard BAVOUZA-GUINOT

Notaire

MADAGASCAR

Le colonel Michael Randrianirina investi Président

Présidée par le chef de la Haute cour constitutionnelle, la cérémonie d'investiture du nouveau président de Madagascar s'est déroulée le 17 octobre 2025 à Antananarivo, la capitale. Le nouveau Chef de l'Etat s'est engagé à «travailler avec toutes les forces vives».

«Le jour d'aujourd'hui marque un tournant historique pour notre pays. Avec un peuple en effervescence, mû par la volonté du changement et par l'amour profond de sa patrie, nous ouvrons avec allégresse un nouveau chapitre de la vie nationale. Nous allons travailler main dans la main avec toutes les forces vives de la nation afin d'élaborer une belle Constitution de la République et de concerter sur de nouveaux textes électoraux sur l'organisation des élections et référendums. Je remercie les jeunes de Gen Z d'avoir été à la pointe des manifestations ayant chassé Andry Rajoelina du pouvoir», a déclaré le colonel Michael Randrianirina, Chef du CAPSAT, une unité de l'armée qui s'est mutinée et s'est jointe aux manifestants antigouvernementaux le week-end dernier.

Tout en précisant: «Nous nous engageons à une rupture avec le passé. Notre



Le colonel Michael Randrianirina lors de son investiture

Le colonel Randrianirina face aux innombrables défis d'un pays en crise

Investi le 17 octobre 2025, à la suite du coup d'État ayant provoqué la fuite d'Andry Rajoelina et la suspension de Madagascar par l'Union africaine, le colonel Michael Randrianirina a pris ses fonctions à la tête d'un pays en pleine tourmente. Chargé de conduire une transition délicate, il hérite d'une société exaspérée par les pénuries d'eau, d'électricité et par des années d'instabilité politique. La population attend d'abord le retour de la sécurité et d'un ordre public durable, sans pour autant que la présence militaire ne s'impose comme une norme. Sur le plan social et économique, les Malgaches espèrent une relance des politiques publiques, un accès régulier aux services essentiels et une véritable lutte contre la pauvreté, qui mine toujours l'île.

Dans la rue, la jeunesse (GEN Z), fer de lance des mobilisations récentes, réclame une transition ouverte, l'instauration d'un dialogue national et la rédaction d'une nouvelle Constitution qui refonnerait la République sur des bases plus inclusives.

Mais au-delà des promesses, le colonel Randrianirina est attendu sur un point décisif: l'organisation d'élections libres et crédibles dans les 18 à 24 mois. Entre attentes populaires, pressions internationales et crainte d'un retour à l'autoritarisme, le nouveau chef de l'Etat devra prouver qu'il n'est pas seulement un militaire au pouvoir, mais l'artisan d'un véritable renouveau démocratique.

mission principale est de réformer en profondeur les systèmes administratifs, socio-économiques et politiques de gouvernance du pays». Il a, également, annoncé qu'un comité militaire dirigerait le pays pen-

dant deux ans aux côtés d'un gouvernement de transition avant de nouvelles élections.

A l'occasion de la prise de pouvoir par l'armée, Michael Randrianirina a annoncé la dissolution de toutes les institutions à l'exception de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement, qui avait auparavant destitué Andry Rajoelina. Dans l'assistance, des officiers de l'armée, des hommes politiques, des représentants du mouvement de contestation Gen Z et de nombreuses délégations étrangères, dont celles des Etats-Unis, de l'Union européenne, de la Russie et de la France, ancienne puissance coloniale.

Quelques jours seulement après son investiture, le président malgache a choisi, lundi 20 octobre, Hery Rajaonarivelo comme Premier ministre. Ce dernier a un profil de technocrate, avec une longue expérience dans le secteur privé et des liens à l'international.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Une partie de l'opposition lance une nouvelle plateforme politique

Au terme d'une réunion de deux jours (du 16 au 17 octobre 2025) à Nairobi, au Kenya, une partie de l'opposition congolaise a lancé une nouvelle plateforme baptisée "Sauvons la République Démocratique du Congo". L'ancien Président Joseph Kabila Kabange est à sa tête. Il a convoqué ce conclave de l'opposition avec pour but d'«écouter tout le monde et dégager des pistes de solution» selon les termes utilisés par l'un de ses proches, et ce alors que le pays est en pleine crise politique et sécuritaire.

La nouvelle plateforme rassemble des forces politiques comme Augustin Matata Ponyo, Franck Diongo, Seth Kikuni ou encore André Claudio Lubaya, ainsi que Bienvenu Matumo pour la société civile. Dans leur déclaration finale, ils reconnaissent l'existence d'une crise profonde et ont décidé de se rassembler dans un cadre dénommé "Sauvons la République Démocratique du Congo" pour mener à l'unisson des actions en vue de mettre fin à la tyrannie et de favoriser la réconciliation nationale».

Tous affirment adhérer pleinement aux douze points constitutifs pour «sauver la nation», présentés par Joseph Kabila Kabange en mai dernier. Ils appellent toutes les forces politiques et sociales qui partagent la feuille de route et l'agenda à les rejoindre. Ils invitent également le peuple congolais dans toute sa diversité à résister à la dictature.

Dans la déclaration, ils dénoncent aussi ce qu'ils qualifient de verdict inique rendu par la Haute Cour militaire, qui a condamné à mort l'ancien Président Kabila Kabange, il y a deux semaines. Même si sur le plan de la forme c'est un échec, «l'ancien Président n'a pas réussi à avoir tous ceux qu'il voulait», a affirmé Trésor Kibangula, chercheur du Centre Ebuteli, il a, cependant, réussi à structurer une force autour de lui.

Les forces politiques et sociales réunies en conclave affirment que le règlement définitif de la crise politique passe nécessairement par la tenue d'un dialogue inclusif et dont les conclusions sont imposables à tous. Participant au conclave, l'opposant Seth Kikuni, ancien candidat à la présidentielle et président du parti Piste pour l'émergence, a été brièvement arrêté par des agents de la Direction générale de migration (D.G.M.), de la Détection militaire des activités anti-patrie (DEMIAP) et de l'Agence nationale de renseignements (A.N.R.) à l'aéroport international de Kinshasa-Ndjili, à son retour. Interpellé, il a été remis en liberté quelques heures plus tard.

Alain P. MASSAMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE

«SILCO AGRI» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : 88 Avenue Nelson MANDELA, quartier Socoprise
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-PNR-01-2025-B12-00166

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 04 septembre 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 10 septembre 2025, sous folio 169/18, n° 6996, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes .

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL)

OBJET:

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La production, la commercialisation en l'état et la transformation du maïs, notamment en farine de maïs, en gritz et en aliment de bétail ;
- La culture, la commercialisation et la transformation du soja en huile alimentaire ainsi qu'en tourteaux destinés à l'alimentation animale ;
- La culture, la commercialisation et la transformation du sorgho tant pour la consommation humaine que pour l'alimentation animale ;
- La culture, la commercialisation et la transformation du tournesol en huile et en aliment de bétail ;
- La culture, la vente et la transformation de toute autre production agricole ou fruitière susceptible de valorisation;
- Les opérations de séchage, de stockage et de conservation des produits agricoles susmentionnés, en vue de leur vente ou de leur transformation ultérieure ;
- L'élevage de volailles de chair (Poule de chair), de porcs et de bovins, en vue de la production et de la commercialisation de viande;
- Plus généralement, toutes activités agricoles,

agro-industrielles et agro-pastorales, ainsi que toutes opérations de préparations, traitement, valorisation et commercialisation des produits issus de l'agriculture et de l'élevage. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

DENOMINATION: «SILCO AGRI » SARL

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 88 Avenue Nelson MANDELA, quartier Socoprise, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

- Monsieur Andreas KRAFT est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00166;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 octobre 2025.

Fait à Pointe-Noire, le 16 octobre 2025

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

KENYA

Hommage à l'opposant Raila Odinga

Figure politique, militant pour le multipartisme, député, Premier ministre et opposant historique, il a marqué la scène politique kényane. A Nairobi, ses partisans ont salué son héritage. Après une veillée funèbre mouvementée, une grande prière nationale a été organisée dans le Stade Nyayo à Nairobi. La bousculade a fait au moins deux morts et des dizaines de blessés. Plus de 40.000 Kényans sont venus rendre hommage à «Baba», le père. L'opposant est mort à 80 ans mercredi 15 octobre d'un arrêt cardiaque, en Inde.

Très vite, la cérémonie s'est transformée en tribune politique. L'évêque anglican David Kodia ne retient pas ses coups : «Baba» n'a jamais utilisé le pouvoir de l'argent pour intimider ou séduire les gens. Aujourd'hui, la plupart de nos politiciens ont de très mauvaises pratiques. Baba, lui, utilisait le pouvoir de persuasion, le pouvoir des mots. Combien peuvent prétendre être à sa hauteur aujourd'hui ?» Pour sa part, le Président Wil-



Une vue des obsèques (en médaillon) Raila Odinga

liam Ruto a affirmé que Raila Odinga «avait donné plus à son pays que n'importe quel Kényan ne le fera jamais ». Il a salué «un grand patriote, un réformateur acharné, un homme d'Etat visionnaire et un fidèle serviteur du peuple kényan». Le Président William Ruto a décrété sept jours de deuil national. Il a dit regretter la perte d'un «géant de la démocratie et d'un intrépide combattant». Au moins deux personnes sont mortes et des dizaines d'autres blessées. 163 personnes ont été prises en charge par Méde-

A.-P. MASSAMBA

Message des évêques du Congo

**Au Peuple de Dieu,
Aux Membres de l'Église
Famille de Dieu qui est en
République du Congo,
Aux Prêtres et Diacones,
Aux Personnes consacréess,
Aux Femmes et Hommes de
bonne volonté,
Paix à vous !**

1- A l'issue de la 54ème Assemblée Plénière ordinaire annuelle, tenue au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO) à Brazzaville, du 14 au 19 octobre 2025, sur le thème «La vie et la mission de l'Église Famille de Dieu en République du Congo, trente (30) ans après la publication de l'Exhortation post-synodale Ecclesia in Africa», comme «Pèlerins de l'espérance sur le chemin de la paix», dans le contexte du jubilé de l'Année Sainte 2025, Nous, Évêques du Congo, vous adressons ce message pour le renforcement de la foi et du témoignage chrétien.

2- L'an dernier, lors de notre 53ème Assemblée Plénière (du 08 au 15 octobre 2024) sur «La vie consacrée en République du Congo et les défis de l'heure : la mondanité, les défis théologiques et pastoraux», nous exhortions l'Église Famille de Dieu qui est au Congo, à «être signe visible de l'amour de Dieu et de l'Évangile au cœur d'une société en quête de repères, confrontée à de nombreux défis qui sont amplifiés par les réalités sociopolitiques et économiques du pays et par l'évolution rapide de la société.»

3- Faisant suite à cette réflexion, après plus de 140 ans d'évangélisation en terre congolaise, nous nous remémorons, en cette année 2025, les Trente (30) ans de la publication de l'Exhortation Apostolique Post-synodale, Ecclesia in Africa, du Saint-Père Jean-Paul II, aux Évêques, aux Prêtres et aux Diacones, aux Religieux et aux Religieuses, et à tous les Fidèles laïcs, sur l'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000, publiée le 14 septembre 1995.

I- ECCLESIA IN AFRICA

A. CONTEXTE SOCIO-PASTORAL, NATURE ET CONTENU

4- D'une genèse plutôt lointaine, l'Exhortation apostolique Ecclesia in Africa est née du désir de l'Église d'Afrique d'affirmer et de sauvegarder son identité et le vécu de sa foi chrétienne au sein de l'Église universelle. D'une genèse relativement proche, on évoquerait les intuitions prophétiques du Concile Vatican II sur : la théologie de l'Église particulière, la collégialité épiscopale, l'unité ecclésiale dans la diversité, le respect des religions non chrétiennes

et des cultures, et la nécessité d'une théologie des «signes du temps.»

Par ailleurs, les messages du Pape Paul VI, respectivement le 29 octobre 1967 (Africae terrarum), et lors de son voyage en 1969 à Kampala en Ouganda, qualifiant l'Afrique de «nouvelle patrie du Christ» et exhortant les africains à devenir leurs propres missionnaires, allaient avoir un impact retentissant dans la conscience collective de l'Église d'Afrique.

Les travaux du synode se sont déroulés à Rome du 10 avril au 8 mai 1994. Le fait que l'ouverture des travaux soit intervenue juste trois (03) jours après le début du génocide au Rwanda, et le 2ème dimanche de Pâques, explique du reste pourquoi les Pères synodaux se sont vus en devoir d'adresser au peuple de Dieu un message réaffirmant la foi pascale en la Résurrection qui fonde la grande espérance chrétienne: «Christ notre Espérance est vivant, nous vivrons.» Le synode s'est conclu par une phase de célébration africaine au cours de laquelle le Pape Jean Paul II a publié l'Exhortation post-synodale en Afrique à Yaoundé, au Cameroun (14 septembre 1995), et à Nairobi au Kenya (19 septembre 1995).

5- La première Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a porté sur le thème «L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000 : «Vous serez mes témoins» (Ac 1, 8). Les Pères synodaux ont examiné les moyens grâce auxquels les Africains pouvaient mieux mettre à exécution le mandat que le Seigneur ressuscité donna à ses disciples : «Allez donc, de toutes les nations faites des disciples» (Mt 28, 19). Il s'agissait de faire «une évaluation de l'évangélisation en Afrique en vue des grandes options à prendre pour l'avenir du continent. C'était l'occasion d'examiner les problèmes religieux» qui se posaient à l'ensemble du continent à l'orée du troisième millénaire. S'inspirant de la Constitution dogmatique sur l'Église Lumen Gentium et «l'inculturation de la foi», le paradigme ecclésiologique retenu par Ecclesia in Africa pour le nouvel élan missionnaire est «l'Église famille de Dieu.»

B- FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES

6- Dans le processus de l'inculturation, le Synode a appliquée la notion d'Église Famille de Dieu pour l'évangélisation de l'Afrique. À propos de cette idée-force de l'Église Famille de Dieu, le Pape Jean Paul II écrit : «Les Pères y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature

de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance. La nouvelle évangélisation visera donc à édifier l'Église Famille, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage.»

C- FONDEMENTS SCRIPTURAIRES DU PARADIGME EGLISE FAMILLE DE DIEU

7- Le paradigme Église Famille de Dieu est le fruit d'une réflexion approfondie sur le patrimoine biblique et magistériel présent dans la Constitution dogmatique Lumen Gentium du Concile Vatican II. Par le baptême nous devenons un seul corps, le Corps mystique du Christ (Cf. 1 Co 12, 13), «étant chacun pour sa part membres les uns des autres» (Rm 12, 5). Bien d'autres images sont empruntées à l'Écriture pour designer l'Église comme Temple de l'Esprit, Troupeau et Berceau, Maison où Dieu demeure avec les hommes. L'Église Famille de Dieu traduit mieux la catégorie de Peuple de Dieu: «Ceux qui autrefois n'étaient pas un peuple étant maintenant le Peuple de Dieu» (1 P 2, 9-10).

8- Jésus est Lui-même le fondement de ce modèle d'Église. Comme le déclare Saint Paul dans son épître aux Ephésiens : «Frères, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage, vous êtes concitoyens des saints, vous êtes membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondations les Apôtres et les prophètes ; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même ...» (Ep 2, 19-22).

9- Le modèle Église Famille de Dieu est fondé sur une conviction de responsabilité et d'amour (Cf. 2 Co 11, 28). De fait, se sentant affectés par les guerres et la pauvreté écrasante, «Les évêques cherchèrent les moyens de partager et de rendre efficace leur sollicitude pour toutes les Églises.» La péricope du Bon Samaritain (Lc 10,25-37), à laquelle se réfèrent les Pères synodaux, est un enseignement éloquent sur la proximité et la compassion chrétiennes envers ceux qui sont abandonnés au bord du chemin.

D- FONDEMENTS MAGISTÉRIEL ET THÉOLOGIQUE

10- La notion d'Église Famille de Dieu s'inscrit dans la perspective de l'ecclésiologie de communion du Concile Vatican II, qui est «une boussole fiable pour nous orienter sur

le chemin» du troisième millénaire. Ce Concile met effectivement en avant l'ecclésiologie de communion : «L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. À ce devoir qui est celui de l'Église, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence : il faut que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ »

II. RECEPTION ET ACTUALITE D'ECCLESIA IN AFRICA DANS LA VIE ET LA MISSION DE L'ÉGLISE EN REPUBLIQUE DU CONGO

A- RECEPTION

11- L'Église qui est en République du Congo a accueilli avec enthousiasme cette Exhortation post-synodale Ecclesia in Africa, et en a suivi l'impulsion. L'évangélisation avait ainsi la mission d'édifier l'Église Famille de Dieu, pour que les «familles africaines deviennent des Églises domestiques et les sociétés africaines des sociétés-famille.»

Trois décennies après, naviguant au large des eaux tumultueuses du troisième millénaire aux défis multiples et innombrables, l'Église en République du Congo vit un tournant décisif de son histoire. Elle est appelée à renouveler son engagement missionnaire et à réaffirmer son témoignage au cœur d'une société en pleine mutation d'ordre social, culturel et économique.

12- En communion aussi bien avec le SCEAM (Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar) qui, lors de sa 20ème Assemblée plénière, a réfléchi sur «Le Christ, Source d'Espérance, de Réconciliation et de Paix : la Vision de l'Église Famille de Dieu en Afrique pour les 25 prochaines Années (2025-2050)», qu'avec l'ACERAC (Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique Centrale) dont le thème de la prochaine Assemblée plénière en janvier 2026 porte sur : «Les défis de l'Église Famille de Dieu en Afrique Centrale : trente (30) ans après la publication de l'Exhortation post-synodale Ecclesia in Africa», il nous revient trente (30) ans après, à l'occasion de cette 54ème édition de l'Assemblée plénière de la Conférence Episcopale du Congo, d'en évaluer la réception, l'appropriation, l'inci-

dence et la pertinence.

13- La réception et la relecture de l'Exhortation post-synodale Ecclesia in Africa trente (30) ans après, par-dessus tout et nonobstant les pesantes qui perdurent, devront être perçues comme un signe d'espérance d'un nouveau départ vers les défis de la vie pastorale nationale qui se complexifient au regard des nouvelles réalités telles que les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, etc.

14- L'Église Catholique qui est en République du Congo n'a eu de cesse de traduire, lors de ses Assemblées plénaires, les axes majeurs d'Ecclesia in Africa, à travers ses appels au sens de la famille, de la solidarité, de la justice sociale, de la fraternité, et de la lutte contre la pauvreté et des antivaleurs.

15- Les messages des Évêques du Congo pendant les moments critiques de la vie nationale sont des signes forts de l'engagement prophétique préconisé par Ecclesia in Africa. Dans ce sens, l'option préférentielle pour les pauvres que matérialisent la Caritas et toutes les œuvres sociales de l'Église, est une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église.

B- ACTUALITÉ ET LIMITES

16- Les limites de la mise en œuvre des orientations majeures d'Ecclesia in Africa sont incontestables. Malgré les appels incessants des Évêques, on constate une précarité généralisée (engrenage de la dette auprès des institutions financières internationales, chômage de masse de la couche juvénile, problèmes d'électricité, de santé, d'eau, de routes, d'auto-suffisance alimentaire...). Dans la pratique, les appels à la lutte contre les antivaleurs ne trouvent pas toujours un écho favorable auprès des familles congolaises, particulièrement la jeunesse.

17- Par ailleurs, l'idéal de famille proposé par Ecclesia in Africa semble encore loin de la réalité trente (30) ans après sa publication. Des lieux de formation de couples chrétiens existent, mais nombreux demeurent indifférents à leurs bienfaits. Subsistent encore des pratiques contraires à l'évangile : tribalisme, syncrétisme, unions libres, unions contre nature, mariages polygamiques, maltraitances des veuves et des orphelins, violence perpétrée par des jeunes délinquants, etc. La pastorale de la famille et de la vie reste donc un défi.

18- Être une Eglise Famille de Dieu exige le dépassement de nos limites et une dynamique de conversion profonde. Il faut nous efforcer d'avancer au large (Lc 5,4). Ecclesia in Africa – tout comme Africæ munus qui l'a suivi – est une feuille de route vivante, qui demande encore aujourd'hui d'être prise au sérieux.

A- EGLISE FAMILLE DE DIEU, ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

19- A l'issue de chaque Assemblée plénière, les évêques de la CEC rappellent la Doctrine sociale de l'Église et dénoncent ce qui va à son encontre à travers messages et déclarations. Ces adresses sont des enseignements dont la numérisation et la vulgarisation s'imposent. En outre, l'Intelligence artificielle (IA), comme les autres technologies de l'information et de la communication (TIC), apporte des innovations qui améliorent le quotidien de l'humain autant sur le plan de la santé, de la recherche documentaire, de l'imagerie que de la recherche scientifique. Cependant, les fidèles du Christ sont appelés à être prudents face à la mauvaise utilisation de l'IA qui peut générer des conséquences contraires aux valeurs chrétiennes et à l'éthique.

Les chrétiens et surtout les jeunes doivent prendre la mesure des outils de leur temps, s'approprier ces technologies mais avec un esprit de fidèles avertis sur les dangers qui minent notre société et particulièrement la désinformation.

Les utilisateurs de l'IA doivent avoir un esprit de discernement face aux résultats des moteurs de recherche et autres logiciels interactifs. Ils sont appelés à utiliser leur propre jugement et confronter plusieurs sources pour trouver la bonne information et surtout la vérité. Les fidèles doivent rester vigilants.

E- EGLISE FAMILLE ET FORMATION

20- L'Église Famille de Dieu en Afrique est évangélisatrice. Elle est aussi appelée à se laisser évangéliser. Elle a besoin d'écouter sans cesse ce qu'elle doit croire, ses raisons d'espérer, le commandement nouveau de l'amour. Malheureusement, constate le Synode, la formation à la foi est trop souvent restée au stade élémentaire, et les nouveaux mouvements religieux mettent facilement à profit cette ignorance (cf. EA no 76).

21- Et pourtant, la Déclaration sur l'Education Chrétienne du Concile Oecuménique Vatican II affirme: «à ses enfants, l'Église est donc tenue, comme Mère, d'assurer l'éducation qui inspirera toute leur vie de l'esprit du Christ ; en même temps, elle s'offre à tra-

(Suite en page 9)

VIE DE L'EGLISE

vailler avec tous les hommes pour promouvoir la personne humaine dans sa perfection, ainsi que pour assurer le bien de la société terrestre et la construction d'un monde toujours plus humain». Dans cette perspective, Émile Cardinal BIAYENDA, dans «L'éducation c'est affaire de tous», atteste que: «Tous, nous devons être persuadés de deux choses : il faut se mettre au travail tout de suite ; remettre au lendemain n'est pas digne d'un homme .»

22- Il est toujours urgent de sauvegarder et de protéger la famille. «C'est au sein de la famille que naissent les citoyens et c'est dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement (...). La famille s'ouvre aux autres familles et à la société et remplit son rôle social.» Les clercs, les hommes politiques, les fonctionnaires, et même les délinquants viennent tous d'une cellule familiale.

F- Eglise Famille de Dieu et le phénomène des « bébés noirs »

23- À l'issue de la 27ème Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale du Congo, sur le thème : «Jeunesse congolaise et identité chrétienne», Nous exhortons qu'on «donne aux jeunes des principes de vie spirituelle et morale qui les aideraient plus tard à se conduire par eux-mêmes». Le phénomène «bébés noirs» exige beaucoup plus d'attention. L'Etat, la famille et l'Eglise sont appelés à la convergence des responsabilités pour l'éradication définitive de ce phénomène. Et pour faire face au phénomène «bébés noirs», il faut dispenser une éducation qui s'appuie sur la récupération, la rééducation et l'insertion. Face à ce phénomène, Monseigneur Anatole Milandou observait : «nous sommes directement concernés et touchés dans notre chair et dans notre exercice de responsable [...]. Le dossier de la jeunesse nous interpelle au plus haut point. Actrice et victime, la jeunesse est la tranche d'âge qui subit le plus les atrocités [...]. Elle doit donc être l'objet de nos priorités .»

G- Eglise Famille de Dieu et la communauté politique

24- Cellule de base de la société, c'est au sein de la famille que sont inculquées, dès les premières années de la vie, les valeurs morales qui transmettent le patrimoine spirituel de la communauté religieuse et le patrimoine culturel de la nation. C'est en elle que l'on fait l'apprentissage des responsabilités sociales et de la solidarité . L'Eglise en République du Congo et la communauté politique congolaise dans leurs missions spécifiques convergent toutes les deux vers un idéal commun :

le service de l'homme.

25- Les enjeux présentés par l'Exhortation Apostolique post-synodale Ecclesia in Africa demeurent d'actualité. Toutefois, la mise en œuvre effective sur le champ pastoral de l'Eglise particulière du Congo demande encore beaucoup d'engagements :

- Réaffirmer l'exigence éthique : être les premiers à incarner la justice et la bonne gouvernance au sein de nos structures ecclésiales, pour être crédibles lorsque nous interpellons la société.
- Investir pour plus d'autonomie : nous engager à travailler résolument sur l'auto prise en charge économique de nos communautés, pour que l'Eglise Famille de Dieu puisse se prendre en charge.
- Prioriser réellement l'enfance et la jeunesse : accompagner nos enfants et nos jeunes avec une espérance renforcée, leur offrant un chemin de sainteté et des cadres solides de formation débouchant sur une insertion professionnelle, car ils sont non seulement l'avenir mais aussi le présent de l'Eglise et de la Nation.

IV. EXHORTATIONS ET APPELS

26- Conscients de notre mission de raviver et de vivre notre véritable identité en tant qu'Eglise Famille de Dieu , et convaincus que «L'avenir du monde et de l'Eglise passe par la famille», Nous, Évêques du Congo, vos Pasteurs, vous adressons ces exhortations et appels, en vue d'approfondir les chemins d'évangélisation et du témoignage ouverts par Ecclesia in Africa.

A- AUX OUVRIERS APOSTOLIQUES: DIACRES, PRÉTRES, PERSONNES CONSACRÉES ET CATECHISTES

27- L'Eglise est voulue et instituée par Dieu. Elle est une véritable famille dans laquelle Dieu agit et instaure la fraternité. Elle est convoquée par la Parole et rassemble des filles et fils d'un même Père, des enfants adoptifs, élus et sauvés par le Fils Bien-Aimé, le Christ Notre Seigneur, des fidèles animés et guidés par l'Esprit Saint, en vue de vivre dans l'unité et la communion. En proclamant le commandement nouveau, le commandement de l'amour donné par le Seigneur Jésus-Christ (cf. Jean 13, 31-35), vous êtes appelés à «promouvoir dans la justice et la paix véritable, l'authentique croissance de l'homme» Ce qui illustre la mission prophétique de l'Eglise et enrichit l'option préférentielle pour les pauvres, les vulnérables, les marginalisés, les laissés-pour-compte.

B- AUX FORMATRICES ET FORMATEURS

28- Vous êtes engagés dans l'accompagnement des futurs

candidats au sacerdoce ou à la vie religieuse. Ce monde de la formation comporte beaucoup de défis, notamment celui du discernement rigoureux du séminariste ou de la novice. Il est nécessaire de vérifier à l'avance si les motivations des jeunes correspondent aux exigences du sacerdoce ou de la vie religieuse.

En même temps que nous vous encourageons et vous témoignons de notre sollicitude pastorale, nous vous exhortons à bien vérifier la disponibilité des jeunes à vivre les conseils évangéliques dans un esprit de soumission totale à Dieu, à évaluer leurs aptitudes à la vie religieuse : bonne santé, absence d'engagements incompatibles, disposition à se laisser former.

29- Soyez vous-mêmes des formateurs et formatrices par l'exemple, appelés à être des modèles pour ceux qui sont placés sous votre charge. A ce propos, le Pape Paul VI rappelait que «l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres (...) ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont témoins .»

Enfin, aidez les jeunes à la culture de la simplicité, à l'auto prise en charge, à la solidarité africaine et à la générosité comme des facteurs déterminants d'autonomie pour mieux vivre les vertus évangéliques. La particularité d'une bonne formation requiert, entre autres, de les préparer à être capables de se situer, d'une manière créatrice, dans les expériences majeures et les situations qui donnent sens à leur contexte de vie.

C- AUX SEMINARISTES ET AUX NOVICES

30- Vous avez reçu l'appel de Dieu dans des circonstances particulières pour être configurés au Christ Bon Pasteur. Apprenez donc à vivre les quatre (4) proximités préconisées par le Pape François :

- Proximité avec Dieu dans la prière pour être témoins de la joie de l'Évangile.
- Proximité avec l'Évêque et l'autorité compétente par les vertus de respect et d'obéissance, comme lien de communion.
- Proximité entre vous. Votre relation de futur prêtre ou de futur(e) religieux(se) est appelée à être fraternelle comme condition fondamentale de toute formation.
- Proximité avec le peuple de Dieu. Votre formation doit créer des relations fraternelles et de co-responsabilité avec les laïcs, en vertu des charismes de chacun. Soyez attentifs à l'utilisation éthique des technologies modernes (Facebook, WhatsApp, Tik Tok...) pour préserver la vérité, la confidentialité et le droit à la vie privée.

Dans un monde de plus en

plus exigeant, nous vous invitons à une formation authentique et intégrale (humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale), efficace et crédible qui fera de vous des serviteurs (ou des servantes) de Dieu, spirituellement solides, humainement éprouvé(e)s, intellectuellement bien formé(e)s et pastoralem ent crédibles et disponibles.

D- AUX EDUCATRICES ET EDUCATEURS

31- De nos jours, la violence juvénile est de plus en plus préoccupante. Elle apparaît à la fois comme un mode d'expression du mal-être, du mal-vivre, un mode d'affirmation de soi et un mode d'action. Derrière le plus violent se cache souvent le plus souffrant. Un jeune équilibré, avec une vision précise de son avenir utilisera difficilement la violence comme mode d'expression.

32- Aussi, nous vous exhortons à prévenir la violence par une véritable pastorale de proximité et une politique de prise en charge, qui favorisent les activités intellectuelles, culturelles et sportives. Voilà pourquoi Don Bosco insistait vivement sur les espaces d'écoute et d'accompagnement, de musique, de théâtre, de danse, et autres expressions d'épanouissement. Cette prise en charge passerait aussi, par la valorisation du jeune lui-même, à partir de la reconnaissance de ses propres talents et par l'élaboration d'une véritable politique de mise en place des sanctions éducatives et médicinales.

33- La mise en œuvre d'une bonne politique éducative doit véritablement être l'affaire de tous : ouvriers apostoliques, autorités civiles et politiques, parents, enseignants et simples citoyens. Il convient de reconnaître notre part de responsabilité dans cette montée de la violence chez les jeunes. C'est tous ensemble qu'il nous faut relever le défi éducatif. Il y a urgence ! Comme dit le proverbe africain: «Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

E- AUX ENFANTS ET AUX JEUNES

34- Dans nos exhortations, nous vous accordons toujours une place de choix: «(...) Vous êtes porteurs de cette nouvelle espérance qui se veut communion, participation et mission. Nous, vos Pères Évêques, (...) nous voulons vous pousser vers un élan missionnaire, vous inviter à être des bâtisseurs de notre Eglise» et de notre société. Ne vous laissez pas distraire, ni séduire par les mirages et les illusions de la modernité. Soyez des jeunes enracinés dans la foi chrétienne, des jeunes qui se situent à contre-courant de faux cultes à la jeunesse, du leur de l'apparence, de la vie superficielle en proie à la drogue

et au banditisme. Méfiez-vous de la réussite facile. Avec Nous, devenez les évangélisateurs de votre milieu de vie: «Nous voulons avec vous une Eglise où chacun trouve davantage sa place et son rôle, sans convoitise, sans rivalités et sans écrasement. Sachez donc que vous avez votre rôle à jouer dans l'Eglise et dans la société et que nous sommes avec vous et parmi vous comme Pères et Pasteurs (cf. Jean 10, 11-17) .»

F- AUX MOUVEMENTS D'APOSTOLAT

35- Les Mouvements d'apostolat sont appelés à porter une parole prophétique, lucide et enracinée dans l'Évangile, capable d'éclairer les enjeux sociaux et politiques sans compromission ni parti pris. Nous vous exhortons à incarner l'image de l'Eglise Famille de Dieu par la solidarité, la réconciliation et la fraternité, à l'image de la première communauté chrétienne : «Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières... et le Seigneur ajoutait chaque jour à leur communauté ceux qui étaient sauvés» (Ac 2, 42-47).

La conversion spirituelle et organisationnelle n'est pas facultative. Par conséquent, renoncez à l'improvisation, structurez vos actions autour de priorités claires et rendez compte avec transparence. Faites tout par amour et dans la droiture, car la mission ecclésiale requiert des servants zélés, formés et fidèles, une gestion rigoureuse et une coordination effective avec les paroisses et les diocèses. Que votre foi devienne culture, n'est pas réellement accueillie, totalement pensée et fidèlement vécue .

G- AUX FIDELES LAÏCS

36- Dans l'œuvre évangélisatrice que nous propose Ecclesia in Africa, une place importante est accordée aux Fidèles laïcs pour faire de la gestion de la cité humaine un champ d'apostolat et de tous les citoyens, des artisans de paix et de justice. Nous vous invitons à vous engager davantage dans l'Eglise et dans la société . Pour ce faire, continuez à vous former, prenez de plus en plus conscience de votre place incontournable dans le monde de ce temps, honorez sans cesse «votre mission de baptisés et de confirmés», suivant les fondements bibliques et l'enseignement du Magistère de l'Eglise : «La tâche du fidèle laïc (...) est d'être le sel de la terre et la lumière du monde dans le quotidien de la vie.»

Que la Bienheureuse Vierge Marie, Notre Dame du Congo, Notre Dame du Rosaire, intercède pour l'Eglise Famille qui est au Congo et ravive en nous la foi, l'espérance et la charité, en ce mois qui lui est consacré et en cette année pastorale 2025-2026.

H- AUX AUTORITES PUBLIQUES

37- Le Congo, notre pays, par

la signature de l'Accord-cadre avec le Saint-Siège sur les relations entre l'Etat et l'Eglise catholique a explicitement intégré le principe de la « laïcité constructive et inclusive » pour valoriser l'apport positif de la religion dans la sphère publique, ainsi que les bienfaits qui en découlent pour le bien de tous. «L'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous.» Nous vous exhortons à faire de votre engagement politique une mission de charité. «Les Pères du Synode furent unanimes à reconnaître que le plus grand défi pour réaliser la justice et la paix en Afrique consiste à bien gérer les affaires publiques dans les deux domaines connexes de la politique et de l'économie.» Ayez à cœur de travailler pour le bien commun.

I- AUX FEMMES ET HOMMES DE BONNE VOLONTE

38- À celles et ceux pour qui ce pays compte et qui comptent sur ce pays, que la paix promise aux femmes et hommes de bonne volonté (Cf. Lc 2,14) demeure pour vous une priorité. C'est en se sentant membres de la même famille humaine que le bien commun primera sur les intérêts personnels.

Nous vous disons que le Christ est Seigneur et Dieu. Il est indispensable ; sans Lui nous ne pouvons rien faire (Jn 15,5). Nous vous exhortons à vivre de Lui, par Lui, avec Lui et à promouvoir avec nous «l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance» pour bâtrir ensemble une «société famille», juste et fraternelle.

VIII – CONCLUSION

39- Au terme de ce message, Nous vous assurons que l'Eglise Famille de Dieu qui est en République du Congo est soucieuse de voir se développer une société fraternelle et paisible, reposant sur la justice et la solidarité. La question sociale est au cœur de notre réflexion et de notre action. L'évangélisation qui est la mission innée de l'Eglise ne peut être dissociée de la promotion de la famille et de la dignité de la personne. Puissions-nous être dans le monde de ce temps «des messagers et des bâtisseurs de l'espérance .»

SANTE

Une marche de sensibilisation contre le cancer

Le ministère de la Santé et de la population et la représentation de l'OMS au Congo ont organisé, dimanche 19 octobre 2025 sur une partie de la Corniche de Brazzaville, une marche sportive populaire sous le thème: «*Tous unis contre le cancer*». Objectif: sensibiliser et alerter sur les dangers de cette maladie qui continue de faire des ravages, et qui touche un public de plus en plus large.



Les officiels et les marcheurs au démarcage de la marche

La marche a regroupé les professionnels de santé des administrations publiques et privées, des institutions internationales telle que l'OMS et des représentants d'organisations de la société civile, notamment les clubs de marcheurs. Parmi les personnalités présentes, le Dr Vincent Dosso Sodjinou, représentant de l'OMS au Congo, a pris la parole pour souligner que le cancer du sein «c'est l'un des cancers le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. L'important, pour nous les marcheurs, est de renforcer la sensibilisation dans les communautés et de travailler au dépistage précoce des cancers du sein et des autres formes de cancers. S'il est dépisté tôt, il peut être guéri sans séquelles. Je voudrais dire aussi que le cancer du sein n'est pas l'apanage des femmes. Les hommes également, peuvent souffrir du cancer du sein».

d'informer un grand nombre de gens et favorise le dépistage à temps.

«Le message d'espérance que je peux adresser, il est possible de vivre et de guérir lorsque le dépistage est fait tôt», a-t-elle déclaré.

De son côté, le Docteur Principe Itoua, présidente du réseau jeunesse et cancer, a souligné que «l'éducation est essentielle pour amener le public à un changement de comportement à une prise de conscience effective en ce qui concerne le cancer du sang qui n'est pas un mythe au Congo, qui devient un problème de santé publique». En tant qu'association, le Réseau qu'elle dirige travaille avec le Programme national de lutte contre le cancer.

Philippe BANZ

Selon la Professeure Judith Nsonde Malanda, la mise en place du programme national de lutte contre le cancer permet

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Moungali — Arrondissement 4
BP. : 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

ATAMA PLANTATION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE.
INSERTION LEGALE

Suivant Acte en date à Brazzaville, le seize septembre deux mil vingt-cinq, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé folio 167/11, numéro 1564, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes .

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination Sociale: ATAMA PLANTATION.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville Centre-ville, parcelle 2 Camp Clairon a été transféré à Ouedo, Avenue du stade (République du Congo).

Capital Social: Cinquante millions de francs CFA, divisé en mille parts de cinquante mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger : la plantation et la transformation industrielle — l'agro-industrie — la commercialisation des produits finis et semi-finis — l'import/export - le transport et logistique.

Durée: La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le seize septembre deux mil vingt cinq.

Folio 167/12 sous le n°1565 correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

Administration: La Société est administrée par Monsieur ISSAMOU Jérémie, pour une durée de deux années renouvelables

Dépôt au Greffe: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le dix-neuf septembre deux mil vingt-cinq.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le vingt-cinque septembre deux mil vingt-cinq sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-14078.

POUR INSERTION.
Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?
SANTE

La lutte contre le paludisme engage plusieurs secteurs

A l'instar d'autres pays africains, le paludisme est un problème de santé publique au Congo. C'est l'une des principales causes de consultation, d'hospitalisation et de mortalité. Selon le docteur Antoine Loussambou, directeur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), la lutte contre cette infection parasitaire due au plasmodium est multisectorielle au Congo. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il fait aussi le point de la situation dans le pays, ainsi que des actions menées en matière de lutte.



Dr Antoine Loussambou

enceinte, le décès chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

*Quelles sont les manifestations du paludisme?

** Pour le paludisme simple: la fièvre, les frissons, les maux de tête, les vertiges, les vomissements, les douleurs musculaires, la fatigue généralisée et la perte d'appétit. Mais il faut un test pour déterminer si vous avez le paludisme. Pour le paludisme grave, les signes cliniques de gravité les plus fréquents sont: les troubles de la conscience, l'incapacité de marcher ou de s'asseoir sans assistance (léthargie), l'incapacité de s'alimenter, les convulsions, la détresse respiratoire, la jaunisse, le pâleur, l'émission des urines foncées, les vomissements et le coma. Cette maladie constitue la première cause de consultation dans les centres de santé.

*Quelles sont ses conséquences sur le plan personnel et communautaire?

**Il faut d'abord signaler que les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes constituent les couches les plus vulnérables. Cependant, toute la population est exposée au paludisme. Pour les conséquences, on signale l'absentéisme au travail et à l'école ; le faible poids de naissance des nouveau-nés ou l'arrêt de la grossesse, l'avortement chez la femme

ENVIRONNEMENT

Afrique centrale: un outil de protection des défenseurs de l'environnement

S'il n'existe pas de protocole universel de protection des défenseurs de l'environnement souvent victimes de pratiques répressives, l'initiative baptisée «Lead» (acronyme anglais qui veut dire: Réseau des leaders activistes défenseurs de l'environnement) peut aider à les réduire par le renforcement de la reconnaissance des ONG. Cette initiative a été présentée lors d'un atelier «d'information et de partage de connaissance» sur cet outil, qui s'est tenu du 9 au 11 octobre 2025 à Pointe-Noire.



Les participants à la fin des travaux

L'événement a été organisé par Global Participe, une ONG congolaise, en partenariat avec Global Witness, une ONG anglaise d'enquêtes sur les violations des droits humains et environnementaux. Il a rassemblé les représentants d'ONG de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Nkayi. Des activistes de l'Angola, du Tchad, du Gabon, de RDC et de RCA ont participé également à ces échanges en ligne, donnant à la rencontre une dimension régionale.

Un peu partout dans le monde, des défenseurs environnementaux sont victimes d'agressions, de harcèlements et nuisances de toutes

sortes et parfois, de crimes de sang. Ce constat est corroboré par les statistiques de Global Witness qui soulignent que «plus de 1580 défenseurs environnementaux ont été assassinés à travers le monde entre l'accord de Paris en 2025 et 2023». Mais une autre institution, l'Alliance pour les défenseurs des droits humains, autochtones et environnementaux (ALLIED), estime que ces données de Global Witness ne représentent que la partie émergée de l'iceberg.

Les participants se sont accordés sur la nécessité de mettre en place d'une plateforme sous-régionale «Jouissant d'une reconnaissance

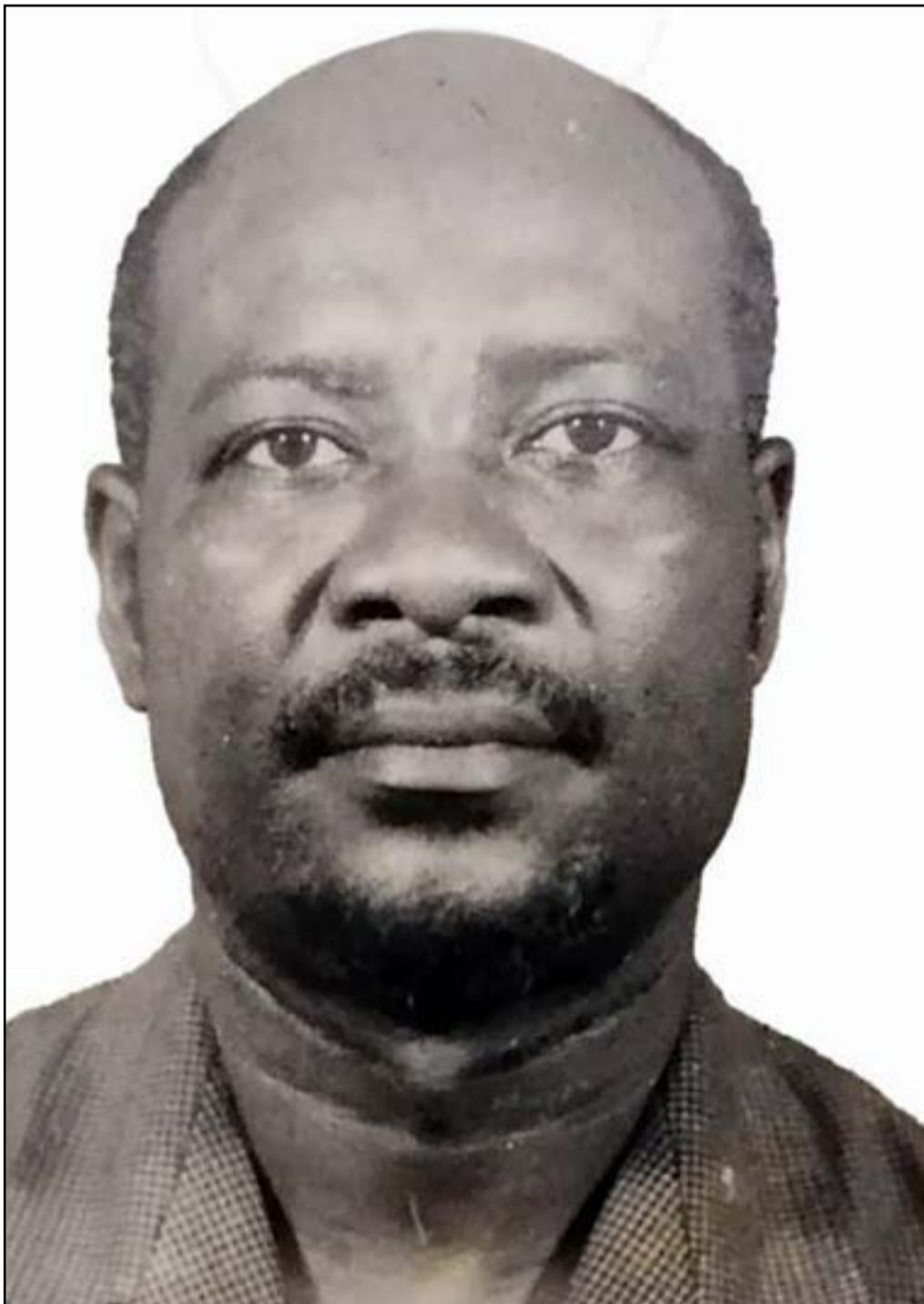
Propos recueillis par Philippe BANZ

John NDINGA NGOMA

ANNONCE

COMMUNIQUE DE REMERCIEMENTS

21 octobre 2005 - 21 octobre 2025



20 ans que tu n'es plus là physiquement, mais que tu restes ô combien présent dans nos vies et nos cœurs, notre cher père **Wilson Abel NDESSABEKA**. A l'occasion des 20 ans de ton rappel à Dieu, tes très chers enfants et ta veuve tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu depuis ton départ.

Il s'agit notamment d'adresser nos très sincères remerciements :
à nos familles paternelle et maternelle ;
à ses anciens collègues et collaborateurs;
à ses amis.

Ainsi, afin de leur témoigner toute notre gratitude, à l'occasion des intentions de messes qui seront demandées le mardi 21 octobre 2025 dans différentes paroisses de l'Archidiocèse de Brazzaville, pour le repos de l'âme de notre cher père, appelé également "grand-père", "abuelo" par ses amis, nous ne manquerons pas de prier pour vous tous, qui ne cessez de nous témoigner de votre affection et de vos attentions.

SCIENCES

Investir dans la recherche pour valoriser les ressources naturelles

Organisée par l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie (Inrsiit), la première édition des Journées scientifiques et technologiques a eu lieu du 9 au 10 octobre 2025, à Brazzaville, sur le thème: «L'importance des sciences de l'ingénieur, de l'innovation et de la technologie dans la valorisation des ressources naturelles du Congo». A cette occasion, le ministre en charge de la Recherche scientifique, Rigobert Maboundou, ouvrant les travaux, a indiqué: «La prospérité de notre pays dépend de nos capacités à nous investir dans le domaine de la connaissance et du savoir».

Pour le Pr Michel Elenga, directeur général de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie, ces journées



Rigobert Maboundou ouvrant les travaux des journées scientifiques

capacités à s'investir dans les domaines de la connaissance et du savoir».

47 communications ont été développées au cours de ces journées. Entre autres : Evaluation de l'acceptabilité de beignet (mikaté) préparé à partir d'une mixture de farine de blé et de poudre de banane dessert; Optimisation des paramètres

Au-delà des débats qui se sont articulés autour du thème générique: «L'importance des sciences de l'ingénieur, de l'innovation et de la technologie dans la valorisation des ressources naturelles du Congo», les participants, après des travaux dans des groupes restreints, ont fait le vœu de voir l'Etat ainsi que les partenaires



Après l'ouverture des journées scientifiques

scientifiques et technologiques traduisent l'engagement à contribuer de façon efficace au développement socio-économique du pays. «C'est l'affirmation d'une ambition qui consiste à faire de la recherche, de l'innovation et de la technologie les piliers du développement», a-t-il affirmé. Lançant cette première édition de ces Journées scientifiques et technologiques, Rigobert Maboundou a déclaré: «Le potentiel inestimable d'un peuple, c'est l'intelligence de ses hommes avec leurs capacités de produire des connaissances, à inventer, à innover. Les jeunes doivent savoir que la prospérité de notre pays dépend de leurs

physico-chimiques du fromage formulé à partir du lait des graines de courge; Formulation d'une farine fonctionnelle enrichie à potentiel galactogène pour femme allaitante à partir de papaye verte, maïs, chenille, courge; Composition minéralogique des fruits des cultivars locaux d'aubergine récoltés sur les plants fertilisés avec les fientes de poulets; Fabrication et caractérisation physico-chimique et sensorielle de deux vins à base de noix de coco (Cocos nucifera L); Fabrication du pâté de canard (Barbarie) aux carottes: préparation, caractérisation microbiologique, physico-chimique et sensorielle.

du Congo agirurgement pour investir dans la recherche, un des leviers susceptibles pour booster le développement du pays. Ils ont, en outre, fait des recommandations pour faire de la recherche scientifique un levier de valorisation des ressources naturelles. Ces journées ont été également marquées par la visite des stands et des posters dont celui de l'étude du pouvoir fermentaire des pelures de banane et d'ananas pour la production de bioéthanol de deuxième

Viclaire MALONGA

Entreprise Congolaise de Peinture et de Construction en sigle E.C.P.C

«Société en liquidation»
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 450.000.000 FCFA
Siège social: zone industrielle de la foire
B.P: 8143, Pointe-Noire République du Congo
RCCM: CG PNR 09 B916
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

CLOTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIETE ENTREPRISE CONGOLAISE DE PEINTURE ET DE CONSTRUCTION S.A

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire le 30 Septembre 2024, enregistré au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres de CENTRE, sous Folio 070/82 N°2737 du 11 Avril 2025, les actionnaires de la Société Entreprise Congolaise de Peinture et de Construction S.A, Société en liquidation, au capital de Quatre cent cinquante millions (450.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis zone industrielle de la foire, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quittus au liquidateur, Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de la liquidatrice ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 09 Octobre 2025, sous le numéro 21 DA 185, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

DOLISIE: JUSTICE

Deux présumés trafiquants attendent leur verdict!

Le verdict relatif à l'affaire de deux présumés trafiquants, de nationalité congolaise, interpellés le 4 octobre 2025 à Dolisie, pour flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire, est attendu ce 24 octobre. Les ivoires saisies, par devers eux, représentaient deux éléphants tués, une espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo.

Pour mémoire, les deux présumés délinquants fauniques, âgés de 21 et 29 ans, avaient été pris par les services de la Gendarmerie en poste à Dolisie (Département du Niari), en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, appuyés techniquement par le Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF). Ils ont reconnu, lors des différentes audiences, les faits qui leur sont reprochés: détention, circulation



Les deux présumés trafiquants seront fixés sur leur sort vendredi et tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire. Celles-ci seraient transportées du Gabon jusqu'au Congo. L'un des présumés délinquants les aurait prises auprès de son partenaire gabonais au village Mabanda (Gabon) pour Dolisie, afin de les vendre. Le commerce illégal des produits de faune réduit le nombre d'individus d'une espèce, menant, à terme, à leur extinction à travers le monde. La République du Congo, engagée à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, reste vigilante et sanctionne tous ceux qui contreviennent à la loi portant protection de la faune sauvage. Les deux individus interpellés encourront des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende pouvant plafonner à cinq millions de F.CFA suivant la loi. «L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction», dispose l'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées.

V. M.

Office Notarial Naïdelon Aurchrisdin Golsuge MALANDA
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville
54, Avenue Félix EBOUE, enceinte ex Hôtel Petit Logis
Face KEMPINSKI Hôtel, Centre-ville, Brazzaville
(République du Congo)

Téléphone : (242) 06 422 19 96
E-mail: officenot.malandra@gmail.com

ANONCE LEGALE

«DESIGN HUB» SARLU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : CITE DU CLAIRON, APPARTEMENT N°11, BATIMENT A
BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) / R.C.C.M : CG-BZV-01-2019-B13-00153

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant procès-verbal du vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq, reçu en dépôt le premier octobre deux mille vingt-cinq par **Maître Naïdelon Aurchrisdin Golsuge MALANDA**, Notaire titulaire d'un Office à Brazzaville et, enregistré à la Recette des Impôts de Baongo, Brazzaville, Folio 171/001; N°4823, le deux octobre deux mille vingt-cinq, l'Associé Unique a décidé de :

- La dissolution anticipée de la société en raison des difficultés économiques actuelles;
- La nomination de Monsieur André Rodin DIAVANGAMA, en qualité de liquidateur;
- Fixation du siège de la liquidation à l'adresse sociale.

Conformément à l'article 201 de l'acte uniforme sur les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique, si dans un délai de trente 30 jours à compter de la présente publication, aucune opposition à la dissolution émanant d'éventuels créanciers n'est enregistrée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, la société sera mise en liquidation.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2025-M-14193, le 06 octobre 2025.

POUR AVIS

NUMERIQUE

Le Congo se tourne vers l'IA pour stimuler sa croissance économique

Une conférence sur l'intelligence artificielle s'est tenue le mardi 21 octobre 2025 à Brazzaville, sous les auspices du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. Elle s'est articulée autour du thème: «*Impact de l'intelligence artificielle (IA) dans la finance et ses répercussions sur les économies africaines*». La cérémonie a connu la participation de plusieurs invités dont le représentant du bureau régional de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Jean-Luc Mastaki Namegabé, et le président de la société internationale Acadys, le Dr Christophe Legrenzi.

Organisée par le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique en partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la société internationale Acadys, le banking and finance training institute (BFTI) et le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (CARIA), cette conférence a rassemblé des décideurs publics, des experts internationaux, des chercheurs, des banques, des start-ups et des représentants des institutions financières autour de l'avenir numérique du continent africain. Elle s'inscrit dans le cadre du cycle de conférences sur l'Afrique numérique. Loin d'être une simple projection futuriste, l'intelligence artificielle (IA) est déjà une réalité tangible, omniprésente dans les vies quotidiennes et dans la conduite des politiques publiques, à entendre le ministre Léon Juste Ibombo. D'où son impact dans les économies nationales. L'IA devrait contribuer à hauteur de 17.500 milliards de dollars américains au produit intérieur brut (PIB) d'ici 2023. «Selon le cabinet PWC, le potentiel de



Les officiels à l'ouverture de la conférence

croissance économique induit par l'IA pourrait atteindre 1.500 milliards de dollars pour le continent africain d'ici 2030, soit un gain de plus de 5% du produit PIB. Ces projections, au-delà des chiffres, traduisent une conviction: l'IA représente pour l'Afrique une opportunité historique de rattrapage technologique, d'autonomisation économique et de transformation structurelle de nos économies», a dit le ministre des postes. Pour que cette promesse devienne une réalité, il faut relever plusieurs défis. Ils sont liés à l'accès aux infrastructures numériques modernes; à la formation et au développement des compétences spécialisées; à la gouvernance éthique des données. A cela s'ajoutent la mise en place de cadres réglementaires adaptés et la construction d'une culture de confiance numérique propice à la compétitivité. L'IA, actuellement, joue un rôle structurant, en ouvrant des perspectives dans l'autonomisation des opérations bancaires, la détection proactive des fraudes, la gestion prédictive des risques, ou encore la personnalisation des services financiers selon les besoins. «L'IA, en s'introduisant dans les circuits financiers, doit renforcer la sécurité des transactions, protéger la vie privée des citoyens, et garantir

Germaine NGALA

INSERTION DES JEUNES

Validation des référentiels de l'alphabétisation fonctionnelle

La direction générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle (DGAENF), avec l'appui du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIJ) financé par la Banque mondiale, a organisé du 15 au 17 octobre 2025 à Brazzaville, un atelier de validation des documents destinés à l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes.

C'est le coordonnateur du PSIJ, Régis Antoine Ngakegni, qui a ouvert les travaux de cet atelier, en présence des directeurs de l'éducation non formelle et de l'éducation spéciale, Antoinette Biangana, et de l'alphabétisation des adultes, Remy Alain Blaise Boumba. Cette validation s'inscrit dans le cadre de la composante consacrée à la formation professionnelle et à l'auto-emploi du PSIJ, lancée en 2024 au profit de quarante-cinq mille jeunes vulnérables de 18 à 35 ans, dans onze départements du pays. Ce projet est piloté par le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. «Il nous revient



Une vue des participants pendant les travaux

en tant que professionnels, au cours de cet atelier, de faire preuve de sérieux pour qu'à la fin nous ayons un travail bien fait, répondant à la qualité des apprentissages à mettre à la disposition des apprenants», a déclaré le coordonnateur du PSIJ. L'atelier a regroupé une quarantaine de participants; des cadres et agents de la direction générale de l'alphabétisation, des formateurs dans les centres de formation publics, etc. Parmi les documents soumis à leur appréciation figuraient le programme référentiel d'alphabé-

Germaine NGALA

SOLIDARITE

L'AJCA appuie les albinos dans leur scolarité

Pour permettre aux enfants albinos de bien affronter l'année scolaire 2025-2026, l'Association Johny Chancel pour les albinos (AJCA) et l'association «Redonner le Sourire» ont remis des kits scolaires, des crèmes solaires et autres produits d'entretien de la peau à une centaine d'élèves albinos de Brazzaville. C'était le samedi 11 octobre 2025 à la clinique médico-sociale de l'AJCA à Moungali, dans le 4^e arrondissement.



Le ministre Okio remettant un kit à un bénéficiaire

Cette cérémonie a été réhaussée de la présence de plusieurs invités dont le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Joseph Luc Okio, et d'un représentant de l'ambassade de la Fédération de Russie au Congo. L'AJCA souhaite encourager les enfants à poursuivre leurs études avec courage et détermination. La porte-parole de l'AJCA, Sylvia Okandza, a rappelé le rôle clé de l'éducation dans le processus de développement personnel et collectif. Pour elle, scolariser les enfants, c'est préparer les citoyens responsables de demain, capables de contribuer activement à l'essor de la société. Le président du Réseau des organisations des personnes vivant avec albinisme d'Afrique centrale, Johny Chancel Ngamouana, estime que l'éducation est essentielle dans la vie d'un être humain et, surtout, pour la communauté des personnes vivant avec l'albinisme. «Nous sommes une minorité qui doit être éduquée. Dans ce cadre-là, nous encourageons les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Les fournitures scolaires que nous distribuons sont toujours accompagnées des crèmes solaires. Ces crèmes sont très importantes pour leur permettre de se protéger contre les rayons solaires,...», a-t-il rappelé. Au nom du Gouvernement, le ministre de la Réforme de l'Etat a encouragé l'AJCA pour ses actions en faveur des albinos. Il a remis une enveloppe de soutien à cette association pour prendre en charge tant soit peu cette couche sociale. «Ma participation à cette réunion témoigne de l'intérêt que le Gouvernement porte à la situation des personnes vulnérables en

Ramelyne MABELE
(Stagiaire)

EDUCATION

Les ministres Maguessa et Mouthou invitent les élèves au travail

Les élèves de l'école congolaise ont repris les cours depuis le mercredi 1^{er} octobre 2025 sur toute l'étendue du territoire. Ce, au titre de l'année scolaire 2025-2026. Pour encourager les apprenants à renouer avec le cahier, les ministres de l'Enseignement technique et professionnel Ghislain Thierry Maguessa Ebomé ainsi que de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou ont visité deux lycées à Brazzaville le premier jour des cours: le lycée technique Commercial 1^{er} Mai à Bacongo dans le 2^e arrondissement et le lycée de la Révolution à Ouenzé dans le 5^e arrondissement.



Les élèves pendant la levée des couleurs

Accompagnés du conseiller du Président de la République chef du département Education, le Pr Louis Bakabadio, et d'autres responsables éducatifs, les deux membres du Gouvernement ont adressé au corps enseignant et aux élèves un message de réconfort pour faire rayonner l'école congolaise. Une séquence importante a été observée pendant la visite des établissements, la cérémonie de levée des couleurs et d'exécution de l'hymne national. A l'endroit des élèves, les deux ministres ont rappelé leur rôle central dans la réussite de cette année scolaire placée sous le triptyque: «Travail-discipline-rigueur», présenté comme la clé de réussite scolaire et de la préparation d'une jeunesse apte à relever les défis du développement. «Nous avons besoin d'une jeunesse mieux préparée aux défis du développement», a martelé le ministre Maguessa E. Aux équipes pédagogiques et aux enseignants, il leur a rappelé leur devoir de veiller à la bonne application des orientations pour la réussite de cette année scolaire. Le ministre de l'Enseignement technique a insisté sur l'importance de la réforme initiée au cours de l'année scolaire passée, qui se caractérise désormais par l'organisation simultanée des baccalauréats général et technique. De son côté, le ministre Mouthou a souligné que cette rentrée marque un nouveau départ dans la formation, l'éducation et l'encadrement des jeunes. Il a rendu hommage au Président de la République pour les efforts consentis en faveur de la jeunesse, à travers la construction de nombreuses infrastructures éducatives sur l'ensemble du pays. «Nous n'avons qu'à nous saisir de toutes ces opportunités pour permettre à notre jeunesse de se construire et de contribuer au développement de notre pays», a-t-il déclaré. Aussi a-t-il poursuivi: «Pendant neuf mois, nous serons tous sollicités, apprenants, partenaires syndicaux, partenaires techniques et financiers, chacun à son niveau de responsabilité, de bien faire aboutir cette année en toute quiétude.» Il a invité toutes les parties à plus de discipline, au respect des règles des établissements, à la non-violence et à l'abnégation au travail scolaire pour une réussite commune. Car, ne dit-on pas que le premier voyage commence toujours par le 1^{er} pas qui est le 1^{er} jour. Pour la directrice de la lutte contre la Fraude, les violences et les pratiques répréhensibles en milieu scolaire au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, Christelle Fifie Mouelé, l'école demeure un pilier du développement individuel et collectif par le vecteur des savoirs. Pour cela, les enseignants sont appelés à accompagner les élèves avec rigueur et à former des citoyens responsables. «Cela implique la lutte contre l'indiscipline, l'irresponsabilité, l'immoralité, la léthargie et le manque d'organisation pédagogique», a-t-elle rappelé. Quelques élèves ont promis d'investir pleinement et respecter leurs enseignants, car disent-ils, le travail et la discipline restent les clés de la réussite.

Ramelyne MABELE (Stagiaire)

DISPARITION

Achille Mouebo, "le roi de Mutenfo" s'est éteint

Auteur-compositeur, interprète, guitariste et chanteur, Achille Mouebo a rendu l'âme, à 54 ans, le 21 octobre 2025 à Pointe-Noire, aux premières heures de la matinée dans sa maison au quartier OCH, dans le 1^{er} arrondissement Emery Patrice Lumumba. Figure majeure de la musique congolaise, il a conquis de nombreux mélomanes à travers ses compositions avec des variétés thématiques. Il a exercé son art avec beaucoup de passion et de détermination.

L'artiste-musicien débute sa carrière musicale en 1990, puis crée son propre groupe en 1996. Son premier album "Filiation" paraît en 2002 à Douala, au Cameroun. Au fil des années, il se forge un style unique qu'il qualifiait de "Mutenfo-pop", un métissage alliant rock, folk, zouk et traditions de l'ethnie kugni dont il est originaire. Il chantait en français, en kituba, en lingala et en kugni, délivrant dans ses textes un message d'amour, de fraternité et de sensibilisation sociale. Dès ses débuts, il n'a pas seulement été un artiste-interprète, il s'est investi dans des causes sociales, notamment la lutte contre le Sida (les bénéfices de certains concerts étant reversés à cette cause).

Bien que diversifiante, la musique



Achille Mouebo, figure majeure de la musique congolaise. Il a conquis de nombreux mélomanes à travers ses compositions avec des variétés thématiques

piration. Il a été une voix pour la jeunesse, pour l'unité, pour la tradition, et pour la modernité. Achille Mouebo n'était pas seulement un musicien, il était un passeur de culture, un artisan de joie, et un militant de l'âme congolaise. Sa disparition laisse un grand vide chez ses nombreux fans, et notamment à ceux de Dolisie (Niari), Pointe-Noire, Kouilou. Il a eu un parcours artistique assez atypique. Empruntant des styles variés, il s'inspire notamment de Johnny Halliday, Tracy Chapman, Lucky Dubé. Mais, il se démarque d'autres artistes congolais de sa génération, puis s'écarte des sentiers battus de la mode. Fort de son talent, il laisse sur le marché phonographique un album titré "Station-service", une œuvre dont il venait d'entamer la promotion et la vulgarisation.

Alain-Patrick MASSAMBA

CINEMA

"Mémoires du CFRAD": un film qui retrace l'histoire du Centre et rassure son avenir

Le cinéaste Hassim Tall Boukambou, de nationalité congolaise, a réalisé un film sur le Centre de formation, de recherche et d'arts dramatiques (CFRAD), créé par Maxime Ndébéké, premier directeur, devenu par la suite ministre de la Culture pendant la gouvernance du Pr Pascal Lissouba. Le film explique l'origine et l'intérêt du centre.

Intitulé «Mémoires du CFRAD», ce film a été projeté dans la salle de cinéma Canal Olympia, à Poto-Poto, le 3^e arrondissement de Brazzaville, samedi 11 octobre 2025. Le documentaire rappelle l'histoire du CFRAD avec des témoignages des acteurs qui ont évolué dans ce centre qui a été un haut lieu de la culture. Le film retrace le passé, la période de flottement et il rassure que le CFRAD est maintenant en pleine renaissance.

A la fin de la projection, les spectateurs ont dit avoir été émerveillés au regard de la qualité du travail réalisé. L'ancien ministre Henri Djombo, homme de culture, s'est exprimé: «Ce documentaire est formidable. Il nous rappelle le passé, ce qu'il a été, le CFRAD a vécu et il va renaitre de ses cendres. Ce qui est réjouissant pour les culturels, il annonce de bonnes perspectives pour que les culturels se reproduisent de nouveau sur l'espace du CFRAD, mais dans des nouvelles conditions physiques et peut-être technologiques. Il y a de l'espérance». Pour sa part, l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi, n'a pas hésité



Les officiels et le réalisateur pendant la projection du film

de dire que: «Le CFRAD est un bâtiment de marque. La France est là, parce que ce bâtiment a été identifié comme une marque à la fois de notre histoire commune, mais aussi de l'avenir du Congo. On a décidé tous ensemble de refaire ce bâtiment avec le ministère de la Culture. Il faudra le faire revivre. Ma préoccupation d'aujourd'hui, que le CFRAD ne revienne plus à la ruine qu'il a été. Pour cela, il faut une gouvernance, une attention, une politique, mais aussi de la société civile, des artistes, de la jeunesse et du public». Conseiller culturel du Président de la République, Patient Bokiba a donné son appréciation: «J'ai beaucoup apprécié l'histoire du CFRAD. Ce bâtiment a abrité un événement important qui était la conférence africaine et française de Brazzaville. Dans cet édifice, ce qu'il faut savoir, c'est l'histoire du théâtre congolais. Evidemment au fil du temps, il a subi certaines dégradations et avec la réhabilitation, nous pensons que le nouveau CFRAD va

Philippe BANZ

CONGO-DIASPORA

Chez Abel Dibassa, chaque chanson a sa propre identité

D'origine congolaise, Abel Dibassa vit à Nantes (France) depuis deux décennies. La cinquantaine révolue, il mène en parallèle de son activité professionnelle sa carrière musicale, sans temps mort aucun, entamée à Brazzaville au sein de l'orchestre «Zakala» de Moungali dans les années 80. En cette fin d'année 2025, il sort son deuxième album, «Nitu Ntoto», neuf ans après «Succession».

«Nitu Ntoto» est un opus de quinze titres où s'entremêlent Rumba, Zouk, Blues. Le tout au service de textes profonds, abordant instants présents, humilité, amitié et amour. «Mes chansons naissent souvent de l'instant présent, dans un bar, un marché, une conversation. L'instant agit donc comme un moteur, et de fait, chaque chanson a sa propre identité. Je ne peux chanter un moment de danse de la même façon et avec le même tempo qu'un moment de colère», assure-t-il sans se départir de ce sourire débonnaire qui le caractérise. Si le titre «Fais-moi danser» renvoie au Zouk, «Bénie» - une



Abel Dibassa

ode à l'amour - constitue en revanche une Rumba au sens propre. Pour ce deuxième album, celui qui est passé par l'Afrique de l'Ouest - il a évolué au sein de l'orchestre Swédé - avant de s'installer en France, a pris son temps. C'est qu'il répugne au travail bâclé ou à l'improvisation. Cette exigence, il la tient de ses mentors, Sammy Massamba et Samba Ngo. «On me pose souvent la question de savoir pourquoi neuf ans ont passé entre mon premier album «Succession» et le deuxième,

«Nitu Ntoto». Eh bien, la réponse est simple: chaque détail a son importance. Une chanson peut me prendre trois à quatre mois de travail, encore qu'au studio ça peut changer», avance-t-il. Et d'ajouter qu'entre temps il n'a pas chômé. La scène, c'est ce en quoi il excelle. Au point de prévoir un concert sur la terre de ses ancêtres, d'où il tient aussi son acte de naissance artistique.

FB

PLACE DU SOUVENIR AFRICAIN DE DAKAR

L'image de Sony Labou Tansi sera bientôt présente

D'ici décembre 2025, l'image du célèbre écrivain congolais Sony Labou Tansi (1947-1995) sera présente à la Place du souvenir africain de Dakar, la capitale du Sénégal, comme beaucoup d'autres grandes figures de l'histoire du continent africain. C'est le fruit de la collaboration entre la Direction générale des Arts et des lettres de la République du Congo (Brazzaville) et la Direction générale de la Culture du Sénégal.



Le témoignage sur Sony Labou Tansi sera diffusé sur la plateforme de la Place du souvenir africain

En 2006, la même chose sera faite pour Paul Kamba, le père de la rumba congolaise; le chanteur Franklin Boukaka; l'égyptologue Théophile Obenga et l'écrivain Tchicaya U Tam'si. Réalisé avec Télé Congo, le spot concernant le témoignage sur Sony Labou Tansi sera diffusé

sur la plateforme de la Place du souvenir africain. Dans le même état à Limoges, une ville française, une ruelle porte depuis des années le nom de l'écrivain Sony Labou Tansi. Depuis plus de quatre ans, Limoges entretient un

lien très particulier avec le dramaturge écrivain et poète congolais dont elle honore également la mémoire.

V.C.Y.

ASSOCIATIONS ET CLUBS POUR L'UNESCO 2025-2030

Pierre Albert Ntumba wa Ntumba a reçu la feuille de route de la jeunesse

Il vient d'être reconnu Doyen du Mouvement des Associations et Clubs pour l'UNESCO en République Démocratique du Congo. En sa qualité de membre fondateur en juin 1984 de la Fédération congolaise des associations et clubs pour l'UNESCO "FACU" et premier président réellement avec impérium de 1991-1996. Il faut retenir que Pierre Albert Ntumba Wa Ntumba, notre confrère (qui a évolué à Radio Magnificat de Brazzaville, et a été collaborateur extérieur au journal "Les Dépêches de Brazzaville" où il a signé pas mal d'articles) était le président du premier Club pour l'UNESCO scolaire. Il s'agit du Club du Collège Bobo de 1978 à 1980 et premier président du Club pour l'UNESCO UJAMA. Il est le créateur des Conseils



Pierre Albert Ntumba Wa Ntumba

et clubs pour l'UNESCO/Région Afrique, la feuille de route de la Jeunesse pour les Associations et Clubs pour l'UNESCO 2025-2030, avec comme thème: "Construire ensemble un avenir durable" tel édicté par le Forum mondial de la Jeunesse "FMJ".

Cette grandiose cérémonie a été rehaussée de la présence de M. Jules Kouba, président de la Fédération congolaise des Associations et Clubs pour l'UNESCO de la République du Congo. On y a également noté la présence du président élu de la FACU, Benoît Ilunga Tshipama, et ce, devant un parterre des associations et Clubs pour l'UNESCO, membres de la FACU, venus de tous les coins du pays et de la diaspora congolaise.

Alain-Patrick MASSAMBA
(Avec L'AVENIR)

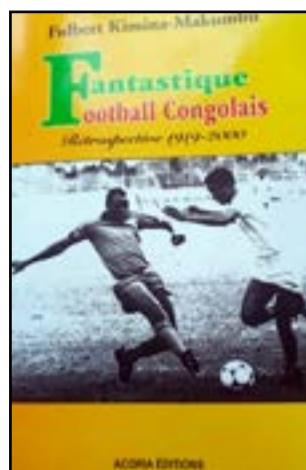
NOTES DE LECTURE

“Fantastique football congolais, rétrospective 1919-2000” de Fulbert Kimina-Makumbu

Cette œuvre littéraire de 235 pages truffée de plusieurs illustrations est du journaliste-écrivain Fulbert Kimina-Makumbu. Elle a été publiée à Acoria éditions (France) en avril 2017. Préfacée par Sylvain Ntari-Bemba, elle compte deux grands chapitres: la genèse du football congolais et l'évolution du football congolais. Dans la quatrième de couverture, il est relaté: «Pour des milliards de spectateurs enthousiastes, l'événement le plus important depuis l'aurore de l'humanité est d'ordre cosmique avec l'apparition, dans le ciel, d'une petite sphère de cuir qui a révolutionné littéralement leur paysage ludique. Plus de cent ans après, le monde vit à l'heure de la galaxie football. Voici la chronique pleine, solidement documentée, rigoureusement impartiale, que nous attendions tous pour revivre les grands moments de notre football. Voici une histoire qui nous permet de retrouver la mémoire de notre jeu favori en nous livrant à un jeu de mémoire permanent. Ne dit-on pas que le passé est l'avenir rendu à son présent?» Dans sa longue préface, le romancier, dramaturge, essayiste, journaliste et musicologue Sylvain Ntari-Bemba (routier de la presse sportive congolaise) annonce les couleurs, en relevant que: «Le



Fulbert Kimina-Makumbu



La couverture du livre

football aura connu chez nous (au Congo NDLR), ses jours fastes et ses heures de débâcle, oscillant entre la splendeur des années 50 et le tunnel des années 60, avant le glorieux coup de tonnerre de Yaoundé 1972, du CARA 1974 suivi d'un retour dans les rangs. Il aura eu ses mécènes et, hélas, ses profiteurs, ses fossoyeurs, ses mauvais génes, mais aussi ses princes charmants venus réveiller...la balle au bois dormant, tel Aimé Brun qui fut le premier à introduire, chez nous, le tourbillon et les vivantes fronces dont est fait ce système de jeu avec ses démarquages incessants, le premier système à mettre au point une tactique proche du 4-2-4». Il aura eu, poursuit-il, «ses légendes vivantes, comme les

deux plus célèbres joueurs congolais de tous les temps: Mambéké-Boucher (roi de la pleine) l'année même de la naissance de l'illusterrissime Pelé, pratiquait le football de rêve en multipliant comme à la parade les coups de chapeau: Boniface Massengo, surnommé Professeur à cause de sa vision de jeu quasi infaillible». En parcourant "Fantastique football congolais", précise-t-il, «nous avons sous les yeux une masse considérable de faits, ordonnés pourtant dans une chronologie rigoureuse et serrée, restitués dans un style dont l'extrême sobriété honore grandement la conscience professionnelle de l'auteur. C'est un travail de journaliste absolument exemplaire». «Le football congolais ! On l'applaudit ou on le conspue.

On l'aime ou on ne l'aime pas. On y croit ou l'on n'y croit pas. Et pourtant, nous croyions tous en son avenir. Cependant, ce football prisé, parfois redouté et respecté, n'est parti de rien. Sa genèse est tour à tour gaie, captivante. On va jusqu'à affirmer que le mimétisme a été le premier entraîneur des footballeurs congolais», (page 15). Du même auteur à Acoria éditions "Contes d'Adolphine Nzonga", recueil de contes Koongo, Congo-Brazzaville, Paris 2011.

Fulbert Kimina-Makumbu alias "Pilote" est né en 1939 à N'dimba, district de Boko, dans le département du Pool. Agent à l'ORSTOM à Pointe-Noire, il est orienté vers le journalisme par Charles Roux, et animera, sans interruption pendant plus de quatre décennies (1959-2005), le service des sports du bihebdomadaire congolais "La Semaine Africaine". Référence incontournable de la presse écrite au Congo par sa connaissance du sport en général et du football en particulier, il est en 2000 plébiscité par le public, et le Comité national olympique et sportif congolais lui décerne l'Oscar du journaliste sportif congolais du siècle. Il est décédé le 9 janvier 2012 à Brazzaville (Congo).

Alain-Patrick MASSAMBA

FORMATION D'ENTRAINEURS

Des participants obtiennent la licence CAF C

Des participants au stage d'entraîneurs Licence CAF C ont reçu leurs diplômes, le 18 octobre 2025, au cours d'une cérémonie patronnée par le président de la Fédération congolaise de football, Jean-Guy Blaise Mayolas.



Un récipiendaire heureux (à d.)

Ces entraîneurs ont satisfait aux épreuves écrites et pratiques de la formation organisée conformément aux standards de la Confédération africaine de football (CAF) par la Direction technique nationale (DTN). La session était étalée sur une année entière, au lieu de deux mois comme prévu par le règlement de la Confédération africaine de football. Elle était encadrée par le directeur technique national, Pascal Blin.

Une cérémonie similaire s'est tenue à Pointe-Noire, offrant ainsi aux lauréats de la capitale économique l'opportunité de recevoir leur distinction dans les mêmes conditions. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation croissante du métier d'entraîneur, avec l'exigence désormais imposée par la CAF d'un certain niveau de qualification pour officier sur les bancs lors des compétitions.

INSERTION LEGALE

RADIATION DE LA SUCCURSALE DENOMMEE SOCIETE DE MAINTENANCE PETROLIERE

- 1/ PAR DELIBERATION DU 16 JUIN 2025, ENREGISTREE A POINTE NOIRE CENTRE LE 02 JUILLET 2025 F°121/33 N°5072, LA SOCIETE DENOMMEE SMP ENERGIES, SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE DE DROIT FRANÇAIS AU CAPITAL DE 14.000.000 D'EUROS, SISE A CHATEAU RENARD (45220 – FRANCE), ZA PENSE FOLIE, IMMATRICULEE AU RCS D'ORLEANS SOUS LE NUMERO 417 549 029, A DECIDE DE CLOTURER ET RADIER SA SUCCURSALE DENOMMEE SOCIETE DE MAINTENANCE PETROLIERE, SISE A POINTE NOIRE, IMMEUBLE OCEAN EXPRESS, IMMATRICULEE AU RCCM DE POINTE NOIRE SOUS LE NUMERO CG-PNR-01-2021-B21-00184, A LA DATE DU 30 SEPTEMBRE 2025, POUR CAUSE D'ABSENCE D'ACTIVITE DEPUIS FIN SEPTEMBRE 2024.

ACCUSE DE DEPÔT DU PROCES VERBAL DE LADITE DELIBERATION DELIVRE PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE NOIRE LE 04/07/25 SOUS LE NUMERO CG-PNR-01-2025-D-00769, NUMERO DE LA FORMALITE AU REGISTRE D'ARRIVEE : CG-PNR-01-2025-M-06189.

- 2/ RADIATION DE LADITE SUCCURSALE PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE NOIRE LE 01/10/2025, NUMERO DE LA FORMALITE AU REGISTRE D'ARRIVEE : CG-PNR-01-2025-R-01337.

POUR INSERTION

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO

Notaire à la Résidence de Pointe-Noire

03, Avenue Fayette TCHITEMBO

Immeuble AFRIKAN CAMPUS, en face de Caffe Torino 1^{er} étage, B.P.:469

Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40

Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE LUBRIFIANTS NATIONAUX DU CONGO

En sigle «L.N.C. SARL»

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de F. CFA: 10.000.000

Siège social: Pont de MAYINGA, quartier Cote Matève,

Arrondissement n°6 NGOYO

(République du Congo)

Aux termes d'un acte de dépôt reçu au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO, en date à Pointe-Noire du 13 août 2025, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée "LUBRIFIANTS NATIONAUX DU CONGO", en sigle "L.N.C. SARL" dont les caractéristiques suivent:

Capital: Dix millions (10.000.000) Francs CFA;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;

Objet: La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et particulièrement en République du Congo:

*Fabrication d'huiles industrielles ;

*L'achat des matières premières d'huiles vierges et additives, emballage et étiquettes labels couvercle;

*La vente d'huiles et graisses industrielles lubrifiants, antigels, liquides de freins, liquides de refroidissement et lave-glaces.

Gérant: La société est gérée par Monsieur Omar ZEBIAN, Gérant d'entreprise demeurant à Pointe-Noire (République du Congo), Pont de MAYINGA, Quartier Cote Matève Arrondissement n°6 NGOYO.

Statuts enregistrés à Pointe-Noire, au Bureau de l'Enregistrement des Domaines et Timbres (BEDT MPAKA) le 28 août 2025, folio 159/23, sous le numéro 651. RCCM N° CG-PNR-01-2025-B12-00151.

*Pour insertion,
Maître Blanche Patricia
MBISSI DÉDÉ-SOMBO.*

FOOTBALL

Les Diables-Rouges abonnés aux échecs

C'est sur une énième défaite, mardi 14 octobre 2025 à Rabat, face au Maroc (0-1), que s'est achevé le parcours des Diables-Rouges dans les éliminatoires de la Coupe du monde zone Afrique débutées par une défaite également, le 17 novembre 2023 à Ndola, en Zambie (2-4). L'heure a sonné d'un premier bilan de leur participation. D'abord, la sécheresse des chiffres: les Diables-Rouges ont disputé cinq matches, pour zéro victoire, 1 nul (Tanzanie: 1-1) et 4 défaites (2-4 contre la Zambie; 0-6 et 0-1 contre le Maroc; 1-3 contre le Niger), soit un total de 4 buts marqués contre 15 encaissés. Il faut y ajouter trois défaites consommées non pas sur le terrain mais sur tapis vert, soit 9 buts encaissés (ce qui porte le cumul à 7 défaites et 23 buts encaissés), chose qui n'était jamais arrivée au football congolais. A l'origine de ces forfaits, l'ingérence insolite des politiques. Les Diables-Rouges finissent en bas du classement du groupe E.

C'était presque pareil l'anée d'avant, au plus fort de la crise au sein de la FECOFOOT, dans les éliminatoires de la CAN 2025: 1 victoire (1-0) contre le Soudan du Sud, 1 nul (1-1) face à l'Afrique du Sud et 4 défaites : 2 contre l'Ouganda (0-2 et 0-1) de Paul Putt (leur précédent sélectionneur), 1 contre l'Afrique du Sud (0-5) et 1 contre le Soudan du Sud (2-3), soit 4 buts faconde.



Moussavou Deschan courant après un Marocain

marqués contre 11 encaissés.

Le reflet d'un mal profond

C'est une statistique incroyablement négative qui donne le vertige à quiconque s'y attarde. Les principaux acteurs de cette hécatombe tenteront, c'est de bonne guerre, de se disculper. Pourtant, ils se sont emparés de la gestion directe des Diables-Rouges. Et, se gonflant la poitrine, ils ont prétendu détenir la clé de l'énergie. Ils se sont vite heurtés à la dure épreuve de la réalité du terrain. A l'heure des lendemains qui déchantent, ils n'affichent plus la même faconde.

Ce genre de décisions alimente, à juste titre, les critiques à leur endroit. La gestion actuelle de la sélection laisse perplexe. L'effet domino de la confusion entretenue autour d'elle ne pouvait que se ressentir jusqu'aux performances sur le terrain.

Demain, le réveil ?

Pour certains Congolais, cette double élimination est comme un mal nécessaire pour enfin ouvrir les yeux sur l'ampleur du chantier. Face à une telle débâcle, certains appellent à remettre la machine Diables-Rouges sur les rails.

Franck SOUAPIBOU

L'AS Otohô proche de la phase de poules

L'AS Otohô rencontrait dimanche 19 octobre 2025 à Maputo, la formation locale de Clube Ferroviario du Mozambique, pour le compte de la manche aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Le club fondé par le PDG de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, y a réussi une belle opération. Il s'est imposé 1 à 0. Une très belle performance ! En bonne posture, les poulains du coach Sékou vont recevoir tranquillement leur adversaire au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, lors du match décisif. Et en cas de qualification, l'AS Otohô devrait empocher la rondelette somme de 400.000\$ soit 225 millions de Francs CFA.

Un sacre historique pour le Maroc

L'équipe des moins de 20 ans du Maroc a réalisé un exploit retentissant en remportant, dimanche 19 octobre 2025 à Santiago, au Chili, la Coupe du monde de football de sa catégorie. Les Lions-Cœurs ont dominé l'Argentine 2-0 en finale.

ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL PILA

Un coach congolais a besoin de moyens !

(Suite du numéro 4304)



Jean-Paul Pila

*Peut-on connaître les entraîneurs congolais détenteur comme vous de cette Licence A ?

**J'ai toujours dit que l'entraîneur congolais est fort. Vous prenez un entraîneur européen, vous l'emmenez en Afrique, vous le soumettez auxquels le ministère des Sports nous soumet, je ne sais pas s'il peut faire des miracles. Nkenzo par exemple a fait des merveilles en Guinée équatoriale, et il n'a pas très longtemps Gildas Ngo est sorti champion dans ce même pays, ce ne sont pas des entraîneurs congolais ? C'est parce qu'on ne nous donne pas les moyens et les conditions pour travailler, que les résultats ne suivent pas toujours. Il faut qu'on se le dise !

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

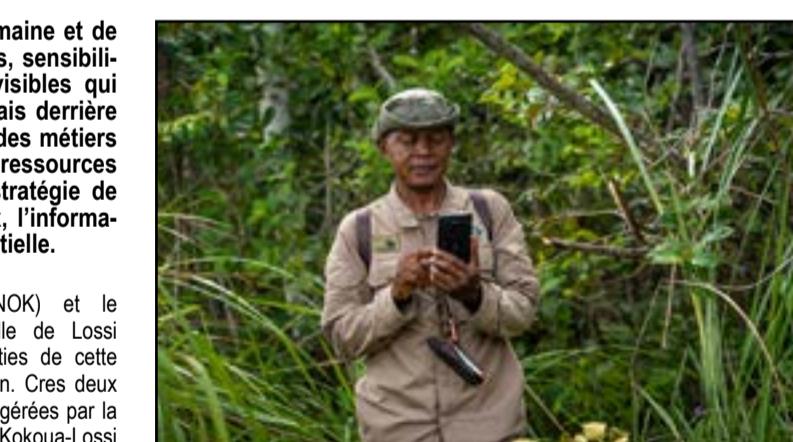
FONDATION ODZALA-KOKOUA-LOSSI

Développer la conservation grâce à la technologie: le rôle de l'informatique à Odzala-Kokoua

La conservation est avant tout une aventure humaine et de terrain. Suivi de la faune, protection des habitats, sensibilisation des communautés... autant d'activités visibles qui mobilisent chaque jour des équipes entières. Mais derrière ce travail, souvent au cœur de la forêt, existent des métiers dits «de support» – administration, finances, ressources humaines, logistique – sans lesquels aucune stratégie de conservation ne pourrait fonctionner. Parmi eux, l'informatique (IT) occupe une place de plus en plus essentielle.

Le contexte : quand la technologie devient indispensable à la conservation

Au fil des années, la conservation a intégré des solutions et de plus en plus sophistiquées à la conservation : suivi satellitaire, logiciels de planification des patrouilles, logiciels d'aide à la prise de décision, applications pour la collecte et l'analyse des données, systèmes de production d'énergies renouvelables, réseaux de communication et bien d'autres. Ces outils, véritables game changers, permettent d'améliorer l'efficacité, la transparence et la durabilité des actions menées sur le terrain. Les équipes IT ne sont donc plus de simples techniciens du quotidien : elles sont devenues des «enablers», des acteurs qui rendent possible l'ensemble des piliers de la stratégie d'African Parks – conservation de la biodiversité, développement communautaire et développement économique – à travers les aires protégées en Afrique. Les aires protégées du Congo, notamment le Parc National



Assistant de Recherche utilisant un tracqueur Garmin et un smartphone. @Irene Galera



Opérateurs de la Salle de contrôle suivant les opérations à distance. @Irene Galera

dans tous les départements qui assurent la gestion : finances et administration, recherche et monitoring, lutte anti-bracage, tourisme. Des équipes déployées à travers le PNOK et le SGL transmettent

chaque jour des données vers une salle de contrôle qui les centralisent afin de permettre aux gestionnaires de ces aires protégées de prendre des décisions informées.

Le tournant marqué par l'arrivée de Michel Diabaka

En 2021, l'arrivée de Michel Diabaka, Expert en informatique, a marqué un véritable tournant pour la gestion technologique à la FOKL. Recruté comme Responsable Technologie, il a rapidement compris l'importance stratégique de son rôle et a élargi son champ d'action bien au-delà. Michel supervise aujourd'hui l'ensemble de l'infrastructure numérique d'Odzala: conception, installation et administration de réseaux informatiques complexes sur plusieurs sites, déploiement de solutions logiciel et de serveurs pour la centralisation des données, intégration d'outils de suivi pour le monitoring en temps réel des patrouilles et de la faune, ainsi que le pilotage de systèmes de communication critiques (radios VHF, VSAT etc.).

Son expertise couvre également les systèmes de production et de supervision de l'énergie solaire, essentiels pour alimenter les bases du parc en électricité, ainsi que la mise en œuvre de solutions de monitoring à distance garantissant la fiabilité des opérations dans un environnement isolé.

Depuis 2024, Michel est épaulé par un Assistant IT, ce qui permet à

l'équipe de répondre aux besoins numériques des quelque 300 employés répartis sur trois bases principales et deux bureaux de liaison. Réseaux informatiques, systèmes radios, périphériques, systèmes énergétiques, plateformes de monitoring et dispositifs de contrôle de la sécurité : chaque maillon opérationnel du parc dépend directement de leur expertise.

Un «géant silencieux» de la conservation

Parce que leur travail se fait loin des projecteurs, les informaticiens d'Odzala ne sont pas toujours visibles. Pourtant, sans eux, pas de communication fluide entre les bases, pas de logiciels de suivi opérationnel, pas de gestion centralisée des données, pas de maintenance des équipements essentiels. Ils incarnent parfaitement la notion d'«enablers»: un pilier discret mais incontournable de la conservation.

À Odzala-Kokoua, l'IT n'est pas seulement une fonction technique. C'est un levier stratégique qui permet aux équipes de terrain, aux communautés et aux partenaires de travailler plus efficacement au service d'une mission commune: protéger l'un des écosystèmes les plus riches et emblématiques d'Afrique centrale.